



République du Sénégal  
Région de Saint-Louis  
Département de Podor  
Commune De FANAYE

# PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (P.D.C)

2020 - 2024

VERSION DEFINITIVE

Sous la coordination du Comité technique régional (CTR) Et  
Avec l'appui financier des projets Yellitaaré  
et Kawolor







# Table des matières

<b>PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE</b> .....	<b>6</b>
I. HISTORIQUE .....	6
II. SITUATION GEOGRAPHIQUE.....	6
III. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES.....	6
IV. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES, HYDROGRAPHIQUES ET CLIMATOLOGIQUES .....	6
<b>DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC</b> .....	<b>7</b>
<b>I. PROFIL SOCIAL</b> .....	<b>7</b>
<b>1.1 EDUCATION</b> .....	<b>7</b>
1.1.1 Le préscolaire .....	8
1.1.2 L'élémentaire .....	8
1.1.3 Le moyen secondaire .....	9
1.1.4 Les daara et écoles franco arabes.....	9
<b>1.2 SANTE</b> .....	<b>10</b>
1.2.1 Situation générale des infrastructures sanitaires .....	10
1.2.2 Bilan épidémiologique .....	11
<b>1.3 GENRE, PROMOTION FEMININE ET ACTION SOCIALE</b> .....	<b>11</b>
<b>1.4 HYDRAULIQUE/ASSAINISSEMENT</b> .....	<b>12</b>
1.4.1 Hydraulique.....	12
1.4.2 Assainissement.....	12
<b>1.5 URBANISME ET HABITAT</b> .....	<b>13</b>
<b>1.6 SPORTS, CULTURE ET TOURISME</b> .....	<b>13</b>
1.6.1 Sports .....	13
1.6.2 Culture et tourisme .....	13
<b>1.7 ENVIRONNEMENT ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b> .....	<b>14</b>
<b>1.8 MIGRATION</b> .....	<b>15</b>
<b>II. PROFIL ECONOMIQUE</b> .....	<b>15</b>
<b>2.1 SECTEURS PRODUCTIFS</b> .....	<b>15</b>
2.1.1 Agriculture .....	15
2.1.2 Elevage .....	16
2.1.3 Pêche.....	17
2.1.4 Commerce .....	17
2.1.5 Artisanat .....	18
<b>2.2 SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION</b> .....	<b>18</b>
2.2.1 Energie .....	18
2.2.2 Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) et Services Financiers (SF) .....	19
2.2.3 Transport.....	19

<b>III. PROFIL DE GOUVERNANCE .....</b>	<b>20</b>
<b>3.1 PROFIL DES ELUS.....</b>	<b>20</b>
<b>3.2 DISPOSITIF DE BONNE GOUVERNANCE.....</b>	<b>20</b>
<b>3.3 GOUVERNANCE BUDGETAIRE.....</b>	<b>21</b>
<b>3.4 MESURES DE PERFORMANCE DE LA COMMUNE.....</b>	<b>21</b>
<b>3.5 GESTION FONCIERE.....</b>	<b>22</b>
<b>TROISIEME PARTIE : PROSPECTIVES .....</b>	<b>23</b>
<b>I. PROJECTIONS SCHEMATIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT.....</b>	<b>23</b>
<b>II. ARTICULATION DU PDC AU PSE ET AUX ODD .....</b>	<b>23</b>
<b>III. PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT .....</b>	<b>24</b>
<b>IV. PROGRAMMES PAR AXE DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>24</b>
<b>V. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL ( PIL).....</b>	<b>29</b>
<b>5.1 Analyse du Plan d'Investissement Local (PIL).....</b>	<b>29</b>
<b>5.2 Source de financement .....</b>	<b>30</b>
<b>5.3 La mise en œuvre du PIL.....</b>	<b>30</b>
<b>5.4 Le mécanisme de suivi évaluation.....</b>	<b>30</b>
<b>VI. PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL .....</b>	<b>31</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: récapitulatif de l'effectif pré scolaire .....	8
Tableau 2: indicateurs du pré scolaire .....	8
Tableau 3: indicateurs de l'élémentaire .....	9
Tableau 4: indicateur du moyen secondaire .....	9
Tableau 5: tableau synoptique du secteur de l'éducation.....	10
Tableau 6: synthèse du secteur de la santé .....	11
Tableau 7: synthèse des infrastructures hydrauliques.....	12
Tableau 8: tableau synthèse du secteur de l'hydraulique/assainissement.....	13
Tableau 9: situation des forêts et réserves .....	14
Tableau 10: tableau synthèse du secteur de l'environnement.....	14
Tableau 11: situation de la mise en valeur.....	15
Tableau 12 : situation des magasins de stockage fonctionnels.....	16
Tableau 13: situation du cheptel comparée à l'échelle de l'arrondissement et du département.....	16
Tableau 14: tableau synthèse du secteur de l'élevage .....	17
Tableau 15: tableau synthèse du secteur de la pêche.....	17
Tableau 16: situation des lampadaires dans la commune.....	18
Tableau 17: tableau synthèse du secteur de l'énergie .....	19
Tableau 18: tableau synthèse du secteur des TIC et SF .....	19
Tableau 19: tableau synthèse du secteur du transport.....	20
Tableau 20: statistiques du niveau d'instruction des élus locaux .....	20
Tableau 21: les commissions du conseil municipal de Fanaye .....	21
Tableau 22: suivi du budget des cinq dernières années.....	21
Tableau 23: Grille de performance de la commune.....	22
Tableau 24: statistiques foncières de la commune .....	23
Tableau 25: Vision, axes et programmes .....	24
Tableau 26: Synthèse du PIL .....	30

## PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

### I. HISTORIQUE

La commune de Fanaye est la porte d'entrée du département de Podor et du Fouta. Le village de Fanaye abritant l'hôtel de commune a connu depuis le 15ème siècle, une diversité de peuplement en provenance du Djolof, du Walo Barak et de la Mauritanie. Selon les propos recueillis, les premiers habitants furent des sérères à travers l'installation d'un guerrier dans le village de Saré Ndioumbi. Avec la disparition de ce guerrier, les sérères vont progressivement céder le terroir aux Peulhs qui commencèrent à s'installer à Saré Walo. Ce village deviendra plus tard Fanaye Walo, Fanaye étant une déformation de l'expression Puular «mbodo fay to nay to» ,

Au 18ème siècle, Fanaye offrit une forte résistance à la pénétration coloniale. Sa population est fortement islamisée à tel point qu'on le surnomme Fanaye «la maison de Dieu», «Fanaye Ngoro Gallé Allah» .

### II. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Située au Nord de la région de Saint Louis, dans le département de Podor, la commune de Fanaye s'étend sur une superficie de 1851 Km<sup>2</sup>. Elle est limitée :

- ➡ au Nord par le Fleuve Sénégal ;
- ➡ au Sud par le département de Linguère
- ➡ à l'Est par la commune de Ndiayène Pendao
- ➡ à l'Ouest par les communes de Bokhol (Guem Yalla) et de Mbane.

### III. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Selon les données statistiques de l'ANSD de l'année 2019, la commune de Fanaye compte 41 villages officiels pour 38 915 habitants répartis comme suit :

- 49% d'hommes et 51% de femmes ;
- 77% de jeunes ;
- 18% d'adultes ;
- 05% de personnes âgées.

Les principales ethnies qui composent la population sont : les poulars, les wolofs, les maures, etc.

La densité de la population est de 106 habitants au km<sup>2</sup>.

### IV. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES, HYDROGRAPHIQUES ET CLIMATOLOGIQUES

Le territoire de la Commune est subdivisé en deux grandes zones écologiques :

- ◆ Le Walo couvre une superficie de 203,61Km<sup>2</sup> et correspond aux grandes dépressions humides de la partie Nord, proche du Fleuve Sénégal et de ses défluent
- ◆ Le Diéri correspond aux terres non inondables de la partie Sud, dominées par des sols sableux favorables à la pratique de l'élevage et de l'agriculture sous pluie. Elle est la partie la plus importante en termes de superficie avec 1647,39Km<sup>2</sup>.

Reliefs et types de sols

Comme dans le reste de la zone, le Relief de la commune est relativement plat. On distingue quatre (04) types de sols :

- ◆ Les sols Fondés sont des sols silico-argileux à humifères plus ou moins compacts.  
On les retrouve surtout dans le Walo. Ils couvrent une superficie approximative de 4100 ha soit 2,2% de la superficie de la Commune. Ces types de sols sont favorables à la polyculture.
- ◆ Le Hollaldé est un sol argileux à hydro morphe. Il couvre environ 3230 ha soit 1,7% de la superficie de la Commune. On le trouve également dans le Walo.
- ◆ Le Faux Hollaldé : c'est un sol argileux limoneux et sans structure. On le retrouve principalement dans la zone intermédiaire sur une superficie approximative de 3160 ha soit 1,7% de la superficie de la Commune. Ce sol est favorable à la culture du riz.

1: Mbodo fay to nay to : je vais voir les bœufs

2: Fanaye Ngoro Gallé Allah : Fanaye Ngoro, la maison de Dieu

- ◆ Les sols Dior : Ils couvrent la quasi-totalité de la zone Diéri. Ce sont des sols à dominance sableux, avec quelques poches sablo-argileuses ou meubles favorables au jardinage. On les retrouve sur une superficie approximative de 166 460 ha, soit 88,8% de la superficie de la Commune.

## Végétation

La végétation varie selon les types de sols et les zones. En zone Diéri, elle est plutôt clairsemée avec une domination des végétaux semi-arides. En Hivernage, un tapis herbacé bien fourni se développe avec une végétation arboricole relativement flamboyante. Les principales espèces qu'on retrouve sont les suivantes.

## Hydrographie

### Les eaux de surface

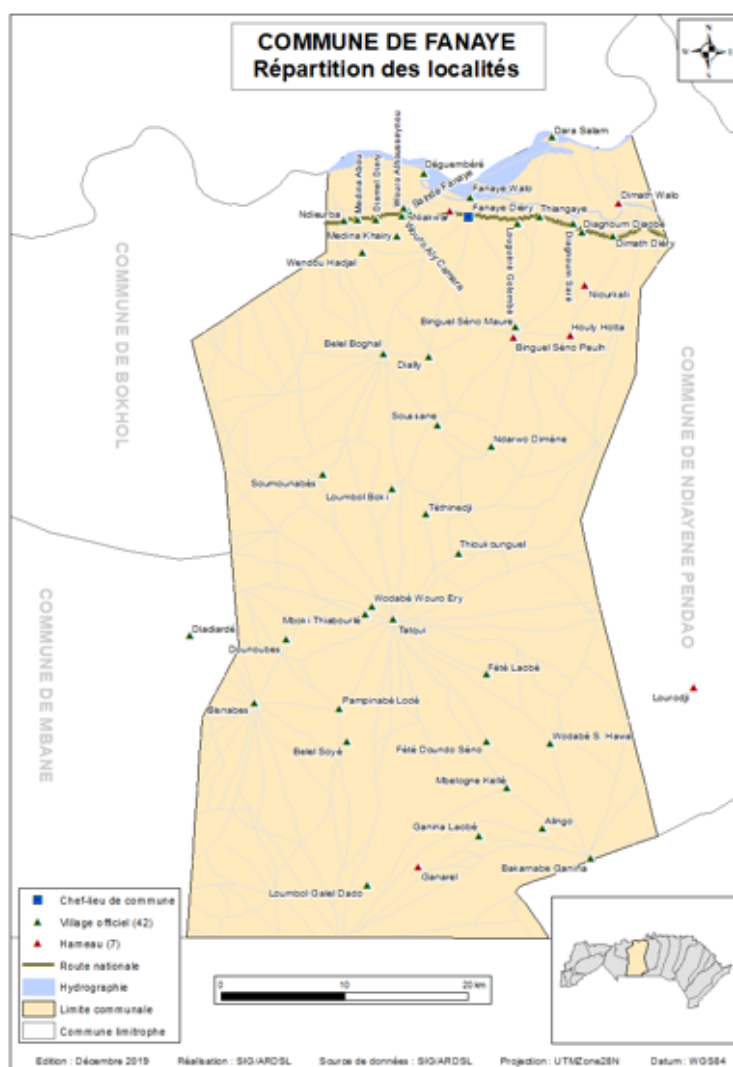
La principale source d'eau de surface est le Fleuve Sénégal. Il longe le territoire de la Commune sur sa partie Nord, sur une longueur approximative de 29 km. Il favorise les cultures de décrue et l'agriculture irriguée.

En plus du Fleuve Sénégal, le territoire de la Commune est également arrosé par le Ngallenka sur une longueur d'environ 19 Km.

En zone Diéri, on dénombre également de nombreuses mares temporaires qui se remplissent en hivernage, et qui sont sollicitées pour l'abreuvement du Bétail et pour les besoins domestiques.

### Les Eaux souterraines

Les autres sources d'eau de la zone se composent de puits et forages trouvant leurs sources dans les nappes aquifères dont la profondeur est variable d'une zone à une autre.



## DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

### I. PROFIL SOCIAL

#### 1.1 EDUCATION

La commune de Fanaye est bien dotée en infrastructures éducatives. L'éducation regroupe : le préscolaire, l'élémentaire, le moyen secondaire, les écoles franco arabes et les écoles coraniques 'daara'. Il est dénombré : 06 cases des tout-petits, 35 écoles élémentaires, 03 Collèges d'Enseignement Moyen (CEM), un lycée d'enseignement général et 25 écoles coraniques (daara).

### 1.1.1 Le préscolaire

Le nombre d'infrastructures pré scolaires est passé de 2 CTP en 2002 à 06 infrastructures en 2019. Cette progression n'a pas manqué d'impacter positivement sur le TBPS qui est de 9%. En effet, le TBPS est supérieur à celui du département, évalué à 5,78%. Cela traduit une certaine volonté du conseil municipal d'améliorer la prise en charge de la petite enfance. Cependant, au regard de la position géographique, il faut noter que l'ensemble de ces infrastructures est situé dans des villages de l'axe goudron : Ndieurba, Fanaye, Dimath, Thiangaye, Niakwar

Tableau 1 : récapitulatif de l'effectif préscolaire

Etablissements	Nb	Nombre sections	Population scolarisée		Total
			Filles	Garçons	
CTP	2	6	76	64	140
Ecole Maternelle	3	9	66	62	128
CPE	1	3	36	15	51
TOTAL	6	18	178	141	319



Tableau 2 : indicateurs du pré scolaire

SITUATION DU CYCLE PRESCOLAIRE	
Indicateurs	Situation DIPE
Infrastructures	6
Population scolarisable	3 294
Population scolarisée	319
TBPS	9%
Ratio élèves / classes	25
Ratio élèves /encadreur	21
Ratio élèves/tables-bancs	4
Accès aux commodités (eau potable, électricité, latrines, clôture)	Disponibilité de l'eau potable, de latrines
Cantines scolaires	Existence partielle

Il faut noter que ces données statistiques ne reflètent pas certaines disparités dans les écoles maternelles. En effet, l'école maternelle de Thiangaye ne dispose pas de mur de clôture. La cour de l'école sert de voie de passage des animaux. Ce qui constitue un danger permanent pour les pensionnaires. Ces insuffisances sont également notées au niveau de l'école maternelle de Niakwar où il n'y a pas encore de construction dédiée. Elle est logée dans l'école élémentaire.

Des efforts restent à faire pour améliorer les conditions d'apprentissage des jeunes enfants qui fréquentent ces structures d'éducation et d'initiation.

### 1.1.2 L'élémentaire

est dénombré 35 écoles élémentaires établis dans 30 villages parmi les 41 villages officiels que compte la commune. Cela justifie un bon maillage du territoire en termes d'implantation. Des efforts ont été certes déployés mais, il importe d'apporter une solution durable aux déficits de salles de classe avec 6% d'abris provisoires et le recours aux classes multi grades (38%).

Cependant, le Taux Brut de Scolarité (TBS) est certes performant 78% au regard de celui du département 76,57%. Toutefois, des efforts restent à faire car ce même taux est encore inférieur de 11 points de celui de la région (89%).

Dans le cadre de l'amélioration des conditions d'apprentissage, le cadre scolaire offre certaines commodités aux femmes en termes : d'accès à l'eau potable à partir d'une borne fontaine (31%), d'existence de toilettes séparées (34%) et de programme de cantines scolaires (22%). Cette dernière activité est réalisée dans les écoles élémentaires avec l'appui du PAM, du CLM.

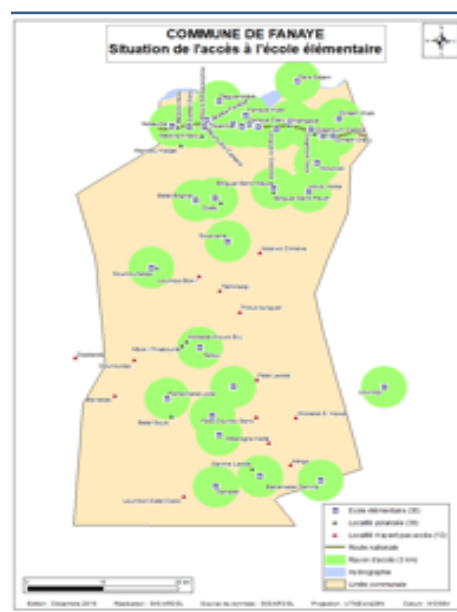




Tableau 3: indicateurs de l'élémentaire

SITUATION DU CYCLE ELEMENTAIRE	
Indicateurs	Caractéristiques
Infrastructure	35
Population scolarisable	7 107
Population scolarisée	5 563
TBS	78%
Ratio élèves / classes	45
Ratio élèves /encadreurs	46
Ratio élèves/tables-bancs	4
Accès aux commodités	eau potable, latrines, clôture
Cantines scolaires	22%

### 1.1.3 Le moyen secondaire

La commune compte trois (04) cours d'enseignement moyen (CEM) et deux (02) lycées à Fanaye Diéri, Ndieurba et Dimath. Ces établissements sont tous situés sur l'axe de la RN2 et accueillent au total 1887 jeunes dont 59 % de jeunes filles. Le déséquilibre de l'indice de parité en faveur des jeunes filles montre les efforts déployés par les autorités locales pour la promotion de la scolarisation des filles. Cependant, des efforts restent à faire pour améliorer :

- L'accessibilité des manuels, la fonctionnalité des bibliothèques afin d'inciter les élèves à la lecture ;
- La prise en compte des personnes à mobilité réduite avec la construction de rampe d'accès ;
- L'accessibilité à des toilettes réservées.

Tableau 4: indicateur du moyen secondaire

SITUATION DU CYCLE MOYEN SECONDAIRE	
Indicateurs	Caractéristiques
Infrastructure	35
Infrastructure	4
Population scolarisable	5 335
Population scolarisée	1 887
TBS	35,37%
Ratio élèves / classes	46
Ratio élèves /encadreurs	29
Ratio élèves/tables-bancs	3
Accès aux commodités	eau potable, latrines, clôture

### 1.1.4 Les daara et écoles franco arabes.

Il est dénombré dans la commune de Fanaye 26 écoles coraniques ou daaras et trois (03) instituts islamiques dirigés par des maîtres coraniques et un directeur. Ces cadres d'apprentissage accueillent au total 3097 apprenants dont 1425 jeunes filles et 1662 jeunes garçons.

Les méthodes traditionnelles d'apprentissage du coran sont maintenues avec les cours des maisons qui servent de lieu d'enseignement du maître coranique. L'institut Elimane Boubacar Kane de Diagnoum offre plus de commodités aux enfants à travers l'installation des jeunes apprenants dans des salles de classe édifiées par la circonstance.

Les daaras sont dépourvues de commodités : absence de système d'éclairage, de borne fontaine pour faciliter l'accès à l'eau de boisson. Les latrines quand elles sont généralement au maître coranique et sa famille, les enfants sont ainsi livrés à la nature.

Tableau 5 : tableau synoptique du secteur de l'éducation

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Bonne répartition des établissements d'enseignement à l'échelle de la commune</li> <li>◆ Volonté politique locale de promouvoir la SCOFILLE et la scolarisation en général</li> <li>◆ Dynamisme des organisations partenaires autour de l'école : CGE</li> <li>◆ Dotation annuelle des écoles en fournitures scolaires et de bureaux</li> <li>◆ Disponibilité et engagement du personnel enseignant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Etat défectueux des équipements scolaires : table-bancs, tableaux, etc.</li> <li>➔ Portes et fenêtres défectueuses</li> <li>➔ Non prise en compte des personnes à mobilité réduite</li> <li>➔ Absence de toilettes réservées selon le genre</li> <li>➔ Existence d'abris provisoire et de classe multigrade</li> <li>➔ Transhumance des enfants dans le Diéri, dépeuplement des écoles</li> <li>➔ Insuffisance des fournitures scolaires reçues</li> <li>➔ Non fonctionnalité et le manque d'ouvrages pour les bibliothèques existantes</li> <li>➔ La non électrification des écoles</li> <li>➔ Absence de cours d'initiation en informatique</li> <li>➔ Risque de pollution sonore liée à la proximité du marché (Fanaye)</li> <li>➔ Manque d'infrastructures et d'équipements appropriés pour la prise en charge de la petite enfance</li> <li>➔ Inexistence d'offres de formation professionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réfectionner les tables-bancs et autres équipements défectueux</li> <li>○ Réparer les portes et fenêtres des écoles</li> <li>○ Eriger des murs de clôture pour certaines écoles</li> <li>○ Protéger l'environnement de l'école pour un meilleur cadre d'apprentissage</li> <li>○ Mettre en place un programme d'électrification solaire des écoles</li> <li>○ Renforcer le dynamisme des organisations autour de l'école</li> <li>○ Aménager des bibliothèques communales et les doter d'ouvrages</li> </ul>

## 1.2 SANTE

### 1.2.1 Situation générale des infrastructures sanitaires

commune de Fanaye dispose de sept (07) postes, neuf (09) cases de santé et une pharmacie privée répondant aux normes de l'ordre national des pharmaciens du Sénégal. Cependant, il est prévu l'ouverture d'un 8ème poste de santé à partir de janvier 2020. Pendant que les postes de santé sont gérés par des infirmiers chefs de poste (ICP), les agents de santé communautaires (ASC) et les matrones s'occupent des cases de santé. Il faut également noter que la présence de sages-femmes d'état au niveau des différents postes de santé.

Les postes de santé sont relativement bien équipés au regard des types de consultation et des maladies prises en charge. Tous les postes disposent d'électricité courante à l'exception de Tatqui (énergie solaire) pour la conservation des vaccins et autres.

En termes de couverture sanitaire, la commune de Fanaye répond tant bien que mal aux normes de l'OMS et du PSE : un (01) poste de santé pour 5000 à 10 000 habitants alors qu'il est d'un (01) poste pour 6486 habitants. Il en est de même pour la case de santé pour 2500 à 5000 hbts tandis qu'il est d'une (01) case pour 4864 hbts.

Toutefois, il faut reconnaître l'existence d'infrastructures et d'équipements dédiés mais leur fonctionnalité correcte fait souvent défaut à cause de l'absence d'un service d'entretien et de maintenance. Les conditions d'hospitalisation dans les postes de santé ne sont pas toujours réunies. En effet, 46% des salles sont défectueuses, il en est de même des lits d'hospitalisation.

Le respect des normes en termes de couverture des populations (poste/hbt) ne reflète pas la surcharge de travail du personnel médical dans la mesure où 25 patients sont reçus en consultation en moyenne par jour.

Faute de fauteuil dentaire, les infections bucco dentaires ne sont pas prises en charge malgré leur fréquence en termes de diagnostic au niveau des différents postes de santé de la commune.



En termes d'équipements roulants, seul les postes de santé de Fanaye et de Tatqui sont dotés d'une ambulance, alors que les autres qui se situent quelquefois à des endroits enclavés et difficiles d'accès n'en disposent point. Les efforts citoyens notés dans les comités de gestion ont permis d'assurer la mise en œuvre de l'initiation de Bamako (IB) pour certains médicaments génériques. L'implantation de la pharmacie a beaucoup contribué à la prise en charge correcte des patients surtout sur l'axe goudron.

Les mesures de gestion durable de l'environnement ne sont pas également suffisamment prises en charges. Les déchets médicaux font généralement l'objet d'enfouissement à l'exception des postes de santé de Fanaye et Dimath qui disposent d'incinérateurs.

### 1.2.2 Bilan épidémiologique

Il ressort d'une analyse de la situation épidémiologique de la commune de Fanaye quelques dominantes pathologiques comme : les infections respiratoires aiguës (IRA), les maladies diarrhéiques, de la dermatose, de la parasitose et les maladies hydriques comme la bilharziose.

Il est également noté certaines maladies courantes comme l'hypertension artérielle (HTA), l'anémie, l'oeso-gastro-duodénale et les affections bucco dentaires.

L'anémie notée parmi les maladies les plus fréquentes se justifierait par la qualité nutritionnelle des aliments consommés notamment les légumes. La bilharziose pour sa part s'expliquerait dans la zone du Walo par la présence des canaux de drainage pour les activités rizicoles. Au-delà de ces maladies courantes, il faut noter une forte propagation des infections sexuellement transmissibles (IST- 6/7postes). Un effort de sensibilisation et de prise en charge s'impose pour mieux informer les populations à cause des pesanteurs socio religieuses.

### 1.3 GENRE, PROMOTION FEMININE ET ACTION SOCIALE

La commune enregistre plusieurs organisations de femmes environ 172 GPF. Ces derniers sont regroupés autour de deux (02) fédérations dont l'union communale des GPF dénommée Ngallénka et une seconde union d'envergure plus large, à l'échelle de l'arrondissement.

L'union des GPF Ngallénka compte en son sein 57 GPF structurés et formalisés au niveau du service départemental du développement communautaire de Podor. L'union mobilise les femmes des GPF dans la production agricole à travers la riziculture, le maraîchage, l'embouche ovine, le petit commerce et la transformation des produits locaux.

Des formations techniques ont été déroulées au profit des membres grâce aux cadres de partenariat établis avec l'ISRA, Africarice et aux Corps de la Paix Américains. La ferme volonté des femmes de promouvoir et développer la micro entreprise rurale (MER) a enregistré plusieurs contraintes dont : l'accès à la terre, l'accès au financement faute de garantie, l'aménagement des superficies disponibles et l'accès aux équipements de production et de transformation.

Les personnes vivant avec un handicap sont regroupées autour d'une organisation communale avec environ 200 membres. Ils bénéficient ainsi de prise en charge médicale grâce à leur adhésion à la mutuelle de santé. Un compte bancaire a été ouvert pour une gestion transparente des ressources mobilisées. Plusieurs contraintes entravent le bon fonctionnement de cette organisation et le développement de services à ses membres. Il s'agit entre autres :

- ➔ de l'irrégularité des rencontres de l'organisation et de l'absence de siège social au niveau communal ;
- ➔ de la reconnaissance par les autorités locales : le conseil municipal ;
- ➔ de l'accès au crédit pour des activités génératrices de revenu (AGR).

Tableau 6: synthèse du secteur de la santé

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Disponibilité des postes et de cases de santé</li> <li>◆ Affectation de personnel médical dédié (ICP) et sage-femme</li> <li>◆ Disponibilité de sources d'énergie pour la conservation des médicaments</li> <li>◆ Disponibilité de points d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Insuffisance et vétusté des équipements (lits d'hospitalisation, échographie, laboratoires d'analyse)</li> <li>➔ Absence de fauteuil dentaire</li> <li>➔ Surcharge du personnel</li> <li>➔ Insuffisance d'ambulance pour les évacuations (zone walo et diéri)</li> <li>➔ Insuffisance de compétence du personnel aide-soignant (matrone, aide infirmier, ASC, ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Doter les infrastructures sanitaires d'équipements et de matériels adéquats à leur niveau d'intervention</li> <li>○ Disposer d'un fauteuil dentaire fonctionnel</li> <li>○ Renforcer le personnel médical</li> <li>○ Renforcer les capacités du personnel aide-soignant</li> </ul>

## 1.4 HYDRAULIQUE/ASSAINISSEMENT

### 1.4.1 Hydraulique

La commune de Fanaye est bien dotée en infrastructures hydrauliques. La fourniture en eau est pour l'essentiel assurée par les forages et sur toutes les zones de la commune.

Les forages disposent de mécanisme de pompage de type motorisé fonctionnant à partir de générateur (75%) de marque : Deutz, Kirloskar et de courant continu de la SENELEC (25%).

Tous les forages sont fonctionnels à l'exception du puits forage Belel Soye et du forage Madina Chérif.

Il est également prévu dans le cadre du projet AIDEP, la construction du château du forage de Bélel Bogal.

Les forages prennent leurs sources dans le maastrichtien, le paléocène et le continental terminal etc.

Au-delà des forages, d'autres sources d'approvisionnement en eau de boisson mais aussi pour l'abreuvement du bétail. La situation provenant des enquêtes du PDC se présente comme suit :

Tableau 7 : synthèse des infrastructures hydrauliques

Types d'infrastructures	Quantité
Bornes Fontaines (BF)	56
Puits communautaires	Env 100
Puits simples	05
UPT / Station de traitement	10
Potence	07
Bassin de rétention	01



L'existence de ces différentes sources d'approvisionnement ne dispense pas pour autant la commune de besoin en eau avec les pannes récurrentes des forages. La structure locale de gestion : association des usagers du forage (ASUFOR) ne dispose pas souvent de ressources ou de compétences techniques pour une bonne gestion.

L'importance que revêt l'accès à l'eau potable explique la volonté politique des autorités locales à résorber une partie en passant de 05 forages en 2010 à 13 forages en 2019 dont 05 forages agricoles. Ces efforts appuyés par les partenaires de coopération décentralisée de la commune, l'AIDEP et l'OFOR ont permis de faire passer le taux de couverture des villages, de 62% à 78% équivalent respectivement à 79% et 86% de la population. Si cette bonne dynamique enclenchée par la commune ces dernières années est maintenu, elle atteindrait certainement les ODD en matière d'accès à l'eau potable avant l'échéance fixée. Cependant elle doit tenir compte de la nécessité d'améliorer le taux de couverture en branchement au réseau d'eau des concessions qui est estimé à 33%. Ce défi est tout de même plus complexe car nécessitant beaucoup d'investissements pour densifier le réseau afin de s'approcher des habitations et de faciliter leur raccordement dont le coût minimum est de 75 000 F CFA pour les plus proches.

### 1.4.2 Assainissement

Avec l'avènement de l'Acte III de la décentralisation, les communautés rurales sont devenues des communes sans pour autant que certains aspects liés à l'établissement ne soient pas correctement pris en charge. Le système d'assainissement est ainsi inexistant dans la commune. Les ménages ont généralement recours à des latrines traditionnelles ou améliorées sans raccordement aux fosses septiques. La défécation à l'aire libre persiste toujours malgré les efforts des pouvoirs publics.

Faute de système de collecte et de décharge contrôlée, les ménagères ont généralement recours aux dépôts sauvages pour se débarrasser des importantes quantités d'ordures produites. Vu la proximité de certains dépôts avec les concessions, cela peut engendrer des problèmes de santé publique.

Cependant, force est de reconnaître les efforts déployés par les autorités communales. En effet, dans le cadre du projet de généralisation et de pérennisation des systèmes de gestion des ordures ménagères dans le département de Podor, un appel à sélection a été lancé pour le recrutement d'une association délégataire du nettoyage. Cette initiative pourra s'étendre progressivement aux autres gros villages de la commune.

Tableau 8 : tableau synthèse du secteur de l'hydraulique/assainissement

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Disponibilité d'infrastructures hydrauliques</li> <li>◆ Nappe phréatique peu profonde (200m)</li> <li>◆ Engagement fort du Maire et de son CM à mobiliser les contreparties</li> <li>◆ Engagement des populations, des OCB et organisations de producteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Vétusté des équipements</li> <li>⇒ Difficultés des ASUFOR à assumer la délégation de gestion du service de l'eau</li> <li>⇒ Coût élevé de l'accès à l'eau pour les populations et le bétail</li> <li>⇒ Absence de décharge contrôlée</li> <li>⇒ Persistance de la défécation à l'air libre</li> <li>⇒ Recours aux latrines traditionnelles sans fosses septiques</li> <li>⇒ Absence de camion de vidange et de lieu de vidange autorisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renouveler certains équipements d'exhaure</li> <li>○ Renforcer les capacités des membres des ASUFOR</li> <li>○ Aménager une décharge communale d'ordures ménagères</li> <li>○ Doter les ménages de latrines adéquates</li> <li>○ Organiser et contrôler le système de vidange des fosses septiques</li> </ul>

## 1.5 URBANISME ET HABITAT

Malgré l'avènement de l'Acte III de la décentralisation à travers la communalisation intégrale, la commune de Fanaye garde encore sa ruralité en termes d'urbanisme et d'habitat. En effet, la commune ne dispose pas encore de Plan Directeur d'Urbanisme (PDU), et de plans d'alignement pour les villages.

Autre innovation majeure apportée par l'Acte III dans le cadre de la communalisation intégrale, l'habitat rural s'urbanise ; ce qui oblige les ménages à disposer désormais d'une autorisation de construire. Une campagne de sensibilisation s'avère nécessaire pour conscientiser les populations/

En termes d'éclairage public, 15 villages ont été électrifiés avec l'installation de 560 lampadaires dont 3,2% à partir de l'énergie solaire particulièrement le village de Tatqui et 96,8% grâce à la SENELEC. Cependant, faute de service d'entretien et de maintenance, seul 32% du réseau est encore fonctionnel. Le défaut d'éclairage public (68% du réseau défectueux) est source d'insécurité et entrave la libre circulation des personnes et des biens. La commune prévoit de bénéficier de lampadaires solaires pour l'éclairage de l'axe de la RN2 au niveau des grands villages. Pour combler les gaps le conseil municipal compte également prévoir dans son budget l'acquisition de lampadaires complémentaires pour les autres villages et les infrastructures publiques.

## 1.6 SPORTS, CULTURE ET TOURISME

### 1.6.1 Sports

Les activités sportives de masse en particulier le football sont en plein essor dans la commune de Fanaye. Trois aires de jeux non aménagés ont été identifiées au niveau de la commune. Pour suivre la dynamique sportive, la commune de Fanaye a entamé la construction d'un stade municipal à Fanaye dont les travaux ont connu beaucoup de retard. Pendant les grandes vacances scolaires, des tournois de football sont organisés au profit des 30 ASC constituées dont 24 d'entre elles sont affiliées à l'ODCAV. Ladite organisation est divisée en deux zones de compétition : la zone de Toundé Dimath et la zone de Fanaye.

Pour appuyer la pratique sportive, le conseil municipal a affecté aux différentes ASC des aires de jeu.

La petite catégorie est prise en charge par l'école de football installée à Dimath. Au-delà du football, un terrain multifonctionnel a été érigé par la pratique du basket, le hand ball et les arts martiaux : taekwondo. Le karaté quant à lui est pratiqué au niveau de Fanaye Walo. La pratique sportive gagnerait à être encadrée et appuyée par les techniciens afin d'offrir la possibilité à des jeunes d'allier le sport et les études.

### 1.6.2 Culture et tourisme

La commune enregistre une diversité culturelle de par son peuplement. Cependant, il n'existe pas un agenda culturel permettant de valoriser le patrimoine local. En effet, l'événement majeur dénommé : les 72H de Fanaye est caractérisé par son irrégularité. Compte tenu de la position géographique de Fanaye, et faute d'agenda culturel, l'activité touristique est quasi inexistante.

Le tourisme religieux est assez développé à travers les «gamou» et les «ziarra»; c'est le cas : du «ziarra» de Elimane Boubacar Kane et des «gamou» de Ndieurba, de Fanaye et de Tatqui.

Toutefois, il faut noter l'existence de zone amodiée et de forêt classée devrait pouvoir développer les activités de tourisme amateur et de tourisme durable.

## 1.7 ENVIRONNEMENT ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Sa situation géographique (les longitudes 15.44° Nord et 15.04° Nord et les latitudes 16° Ouest et 16.6° Ouest), la commune subit la rareté des pluies avec un couvert végétal constitué de ligneux surtout dans le Diéri. La commune dispose ainsi de trois (03) forêts classées dans le Walo à : Golette, Dar es Salam et Diayack et de deux (02) réserves sylvo pastorales dans le Diéri.

Tableau 9 : situation des forêts et réserves

Communes	Forêts classées et réserves	Périmètre (km <sup>2</sup> )	Superficie (ha)
Fanaye	Dara Salam	8,4	140
	Diayack	10,5	630
	Golette	11,2	564
	Réserve sylvo pastorale de Sagobé		18 460
	Réserve sylvo pastorale des six forages		67 730

La forêt classée est régulièrement agressée par l'établissement humain à travers une occupation irrégulière par des activités agricoles.

L'écosystème enregistre une dégradation continue du fait de l'effet anthropique et de la faible pluviométrie. Ce faible couvert végétal continue de favoriser la transhumance des populations pastorales vers les prairies abondantes de l'Est du pays.

Sous l'effet de l'Homme, les arbres et arbustes sont souvent agressés à travers une coupe abusive pour le charbon de bois et le bois de chauffe.

L'espace communal est ainsi exposé au vent sec et au banc de sable. Il se pose un problème de santé publique avec l'émergence des maladies respiratoires (IRA) et d'autres infections comme la diarrhée chez les enfants.

La dégradation de l'environnement et des ressources naturelles a engendré plusieurs risques climatiques dont :

- ➔ Les fortes vagues de chaleur ;
- ➔ La baisse de la pluviométrie ;
- ➔ Le dérèglement des saisons ;
- ➔ Les vents violents ;
- ➔ La sécheresse ;
- ➔ Les feux de brousse ;
- ➔ L'implantation anarchique de l'établissement humain.

Face à cette situation, la commune envisage dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'AIDEP/SAED d'expérimenter une mise en défend dans le Diéri. Cette seconde expérience du genre contribuera à sécuriser le couvert végétal et pourra s'étendre progressivement à d'autres parties du territoire communal. Il est également prévu la protection de la forêt classée à travers activités dont le pancartage en relation avec l'inspection régionale des eaux et forêts (IREF) de Saint Louis.

Tableau 10 : tableau synthèse du secteur de l'environnement

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Existence de forêts classées</li> <li>◆ Projet de mise en défend dans la zone du Diéri</li> <li>◆ Disponibilité d'un outil de gestion des ressources naturelles : POAS</li> <li>◆ Dynamisme des commissions de zone POAS</li> <li>◆ Disponibilité de 3 forêts classées dans le Walo et 2 réserves dans le Diéri</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Abattage abusif des arbres</li> <li>➔ Baisse de la pluviométrie</li> <li>➔ Disparition du tapis herbacé surtout dans le Diéri</li> <li>➔ Forte progression du désert avec les bancs de sable</li> <li>➔ Empiètement des établissements dans les forêts classées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mettre en application des activités prévues dans le POAS</li> <li>○ Promouvoir l'éducation environnement pour une meilleure des faibles ressources</li> <li>○ Organiser une journée locale de reboisement</li> </ul>



## 1.8 MIGRATION

La commune de Fanaye a connu une très forte mobilité de sa population masculine vers diverses destinations :

- Les régions Centre, Est et Sud Est du pays, précisément : Louga, Tambacounda et Kaolack ;
- Les pays de la sous-région (Mauritanie, Côte d'Ivoire) et les pays d'Afrique Centrale (Gabon, Congo, Cameroun)
- Les pays européens et les Etats Unis.

Les migrants ont beaucoup contribué au rayonnement des villages de la commune à travers plusieurs réalisations dont :

- ◆ la construction du lycée et du collège de Fanaye ;
- ◆ la construction de poste de santé notamment les logements des infirmiers et sages-femmes ;
- ◆ la mise à disposition d'ambulances pour les postes de santé de Diagnoum et Dimath,

Les transferts des migrants contribuent à l'entretien de leurs ménages sur place. Cependant, les différents modes de transfert ne permettent pas de maîtriser le flux financier.

A partir de leurs différents établissements humains, les migrants s'organisent en association et envisagent de plus en plus leur retour. Certains établis jadis en Afrique Centrale sont parvenus grâce aux urnes à gérer la collectivité territoriale.

Des facilités sont offertes aux associations de migrants ou aux migrants en termes d'affectation de terre pour des activités agricoles, de cantines pour le commerce. Parallèlement, le conseil municipal est entrain de mobiliser des partenaires par exemple GIZ 'réussir au Sénégal' pour le maintien des jeunes dans leur terroir à travers l'appui technique et financier à des activités économiques jugées rentables et porteurs de croissance.

## II. PROFIL ECONOMIQUE

### 2.1 SECTEURS PRODUCTIFS

#### 2.1.1 Agriculture

Une des principales activités économiques et source de revenu des populations de la commune, l'activité agricole occupe environ 34% de la superficie communale avec une superficie totale aménagée de 3547,66Ha dont 3523,66 Ha exploitable. Elle est caractérisée par une diversité des spéculations cultivée notamment sur les terres du walo.

Tableau 11: situation de la mise en valeur

Situation MEV commune de FANAYE 2015 - 2019					
Année	RIZ	OIGNON	TOMATE	AUTRES	TOTAL
2015	1710,88	322,24	230,82	142,97	2406,91
2016	2003,96	160,15	194,8	173,75	2532,66
2017	2114	339,83	307,2	295,19	3056,22
2018	1694,67	255,97	345,76	324	2620,4
2019	1242,35	337,62	340,99	219	2139,96

Source : SAED/délégation Podor, Septembre 2019

La production rizicole provenant principalement des sections villageoises (SV) de Ndieurba, Fanaye Walo, Wouro Ali Camara et Fanaye Diéri est stockée dans 05 magasins. Cette partie de la production est généralement destinée au remboursement du crédit de la Banque Agricole. Au-delà de ces 05 magasins régulièrement exploités, il en existe encore d'autres environ 11 magasins non exploités par les producteurs faisant un total de 16 magasins dans la commune. Ils sont généralement dissimilés dans plusieurs villages situés de l'axe goudron et le walo. Les magasins régulièrement utilisés par les producteurs sont les suivants :

Tableau 12 : situation des magasins de stockage fonctionnels

Nombre de magasins	Localités	Capacité totale de stockage	OP utilisatrice
1	Ndieurba	400 T	SV Ndieurba (SP1)
1	Fanaye Walo	300 T	SV Fanaye walo
1	Ali Camara	300 T	SV Ali Camara
2	Fanaye Diéri	400 T et 300 T	SV Fanaye Diéri
<b>5</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 700 T</b>	

Source : SAED/délégation de Podor

Pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin rural et lutter contre la malnutrition chez les enfants, la commune a initié dans le cadre de la convention de partenariat avec le projet AIDEP/SAED le financement de l'aménagement et de l'équipement de trois (03) jardins maraichers au profit des groupements de femmes de : Diagnoum, Dimath et Fanaye. Leur mise en valeur contribuerait à l'amélioration des revenus des femmes mais aussi de leurs moyens d'existence durable.

### 2.1.2 Elevage

Le département de Podor fait partie des plus importants centres d'élevage du Sénégal surtout pour certaines espèces comme les bovins et les ovins. La commune de Fanaye n'est pas en reste car l'élevage occupe la seconde place après l'agriculture. Pratiqué essentiellement dans le Diéri, l'élevage est de type extensif et transhumant à cause de la faiblesse du tapis herbacé et les fréquentes pannes des forages pastoraux.

L'aviculture moderne n'est pas développée à Fanaye à cause des rigueurs climatiques. Les besoins en consommation sont couverts essentiellement par Saint Louis même si du fait de la porosité de nos frontières, l'importation frauduleuse de produits avicoles continue d'alimenter certains ménages.

La situation du cheptel de la commune à l'échelle de l'arrondissement et du département se présente comme suit :

Tableau 13: situation du cheptel comparée à l'échelle de l'arrondissement et du département

Effectif Cheptel	Bovins			Ovins			Caprins		
	Com	Arr	Départ	Com	Arr	Départ	Com	Arr	Départ
Fanaye	<b>26 244</b>	51 675	262 049	<b>47 656</b>	102 026	453 551	<b>34 375</b>	64 062	282 644
%		50%	10%		46%	10%		53%	16%

Source : service départemental de l'élevage de Podor, octobre 2019

L'alimentation de ce cheptel est essentiellement constituée du disponible fourrager du faible pâturage mais également du stock de résidus de récolte dans le cadre de la vaine pâture. Contrairement à d'autres contrées du département, la commune de Fanaye ne dispose pas de magasins de stockage d'aliments de bétail. Cela se justifie par l'absence d'une représentation des différentes organisations professionnelles d'éleveurs.

L'abreuvement du bétail est important notamment chez les grands ruminants. La commune est asservie par les neuf (09) forages pastoraux. Cependant, l'étroitesse et la faible desserte des abreuvoirs entraînent des bousculades et occasionnent des conflits. Des efforts sont en train d'être faits avec la réalisation des forages de Lodé et Ganarel dans le cadre du PUDC mais également la réhabilitation du château d'eau de Belel Bogal à travers la convention de financement entre la commune de Fanaye et le projet SAED/AIDEP pour 2020.

La santé animale a longtemps souffert pour plusieurs raisons : le déficit d'infrastructures et le manque de personnel (infirmiers et auxiliaires vétérinaires). Face à cette situation, la commune a engagé d'importantes ressources financières pour la construction de six (06) parcs à vaccination dans le Diéri notamment à : Ganarel, Lodé, Fété Eri, Ganina, Lerié (Soumanabé), Wouro Alseyne (Wouro Kadou) au cours de l'année 2018. Il est mis en place au niveau de chaque parc à vaccination, un comité de gestion pour s'assurer de son entretien et de sa maintenance.

L'exploitation des produits de l'élevage est juste limitée à la commercialisation de lait et du bétail sur pied. Ce dernier est facilité par les marchés hebdomadaires de Fanaye et de Tatqui mais aussi le grand marché de bétail de Thillé Boubacar (le jeudi).



La vente de lait n'est pas organisée. Elle s'effectue au gré et à la volonté des femmes, principale actrice de cette activité. La production saisonnière est estimée à 442 867 litres.

Face aux défis de la valorisation de la production locale et à titre expérimental, l'ONG Enda Energie a mis en place une mini laiterie solaire à Tatqui.

Au-delà du bétail destiné à la consommation, il faut noter un cheptel de 3 993 têtes d'équins utilisés au même titre que les ânes dans le transport et les travaux champêtres.

Tableau 14 : tableau synthèse du secteur de l'élevage

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Construction de nouveaux parcs à vaccination et de forages pastoraux</li> <li>◆ Affectation d'un agent vétérinaire pour la commune</li> <li>◆ Existence d'un auxiliaire vétérinaire par parc à vaccination</li> <li>◆ Renforcement des capacités des dits auxiliaires sur certaines pathologies courantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Absence d'organisations d'éleveurs</li> <li>➤ Faible tapis herbacé</li> <li>➤ Transhumance des éleveurs</li> <li>➤ Coût élevé de l'aliment concentré</li> <li>➤ Absence de système organisé de distribution des produits vétérinaires</li> <li>➤ Faible productivité des vaches locales</li> <li>➤ Absence d'abattoir communal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Promouvoir la culture fourragère</li> <li>○ Lutter contre les feux de brousse</li> <li>○ Organiser et structurer les éleveurs de la commune</li> <li>○ Mettre en place un magasin de stockage d'aliments de bétail à Fanaye</li> </ul>

### 2.1.3 Pêche

Elle est pratiquée par une partie de la population résidant dans les villages riverains des berges du fleuve Sénégal et du Ngallenka. Il s'agit d'une pêche artisanale à l'aide de pirogues traditionnelles. Malgré qu'elle soit pratiquée à petite échelle par rapport à l'espace communal, les acteurs de la pêche locale sont structurés et organisés. Il est prévu la mise en place d'un conseil local de la pêche artisanale (CLPA) ; organe de gestion institué par la tutelle.

Au même titre que les pêcheurs, les micro-mareyeurs sont organisés pour assurer l'approvisionnement du marché à partir des apports de Saint Louis et Joal.

Face à ces contraintes, le développement de la pisciculture est envisagé à travers l'implantation de deux (02) fermes malgré l'échec de toutes les initiatives prises à l'échelle départementale.

Tableau 15 : tableau synthèse du secteur de la pêche

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Forte tradition de pêche des 'thioubalos' ;</li> <li>◆ Proximité du fleuve Sénégal et du Ngallenka</li> <li>◆ Organisation et structuration du secteur</li> <li>◆ Existence de mare naturelle pour le développement de la pisciculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ la baisse du niveau d'eau ;</li> <li>➤ la vétusté du parc piroguier ;</li> <li>➤ le non-respect de la réglementation ;</li> <li>➤ le coût élevé des équipements et embarcation de pêche</li> <li>➤ la difficulté d'accès aux services financiers</li> <li>➤ non-respect des aires de repos biologique (réserves)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renforcer les capacités des acteurs sur les nouvelles techniques de pêche ;</li> <li>○ Développer la pisciculture avec l'appui et l'encadrement de l'ANA ;</li> <li>○ Sensibiliser les populations</li> </ul>

### 2.1.4 Commerce

La commune de Fanaye compte plusieurs infrastructures marchandes dont : deux (02) marchés permanents (Fanaye), de cinq (05) marchés hebdomadaires (Fanaye, Dimath, Ganina et Tatqui) et d'autres commerces.

Le marché de Fanaye est à la fois permanent et hebdomadaire. Au-delà du hangar aménagé pour recevoir le petit commerce exercé par les femmes, des cantines ont été construites le long de la route. Pour une meilleure amélioration des conditions d'exercice, la commune de Fanaye grâce au partenariat est en train de construire trente-six (36) cantines. Dans ce même sillage, le marché hebdomadaire de Tatqui est délocalisé et un hangar est en édification.

Les activités de commerce exercées sont généralement : les boutiques de détail pour la vente de denrée alimentaire, les quincailleries pour les produits de construction et autres. Il est également noté une boulangerie moderne qui offre plusieurs services comme le pain, les produits pâtisseries.

D'autres activités commerciales non moins importantes mais sans impact financier sur le développement sont également identifiées : les dibiteries, les décortiqueuses à riz, les moulins à mil et les restaurants de fortune.

Quelques atouts sont notés en faveur du développement de cette activité : la proximité de la RN2, l'existence de marchés permanents et hebdomadaires et mais aussi des pistes de production d'accès aux endroits indiqués.

### 2.1.5 Artisanat

Au-delà des activités agricoles, l'artisanat constitue une autre source de revenus. Il regroupe l'artisanat de production, d'art et de services notamment les corps de métiers suivants : les forgerons, les tisserands, les cordonniers, les menuisiers, les maçons, les bûcherons, les potières, les menuisiers bois et métalliques.

Les revenus tirés de ces activités viennent généralement en appoint aux besoins des ménages. Cependant, le secteur n'est pas organisé et ne bénéficie pas de l'appui de la tutelle : la chambre de métiers même s'il existe une antenne départementale au niveau de Podor. Le manque de structuration de ce secteur a engendré beaucoup de difficultés entre autres :

- L'accès à la matière première ;
- La non affiliation à la chambre de métiers ;
- Le manque de qualification de certains maîtres artisans et des compagnons ;
- La précarité des installations qui servent d'ateliers de production.

## 2.2 SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

### 2.1.1 Energie

Les différentes sources d'énergie sont consommées au niveau de la commune de Fanaye :

- l'énergie solaire pour l'éclairage public, l'usage domestique et commercial ;
- l'énergie électrique conventionnelle pour les mêmes usages.

En termes d'éclairage public, la commune a un bon taux de couverture 33% avec 559 lampadaires dont 20 lampadaires solaires et 539 foyers lumineux à partir du réseau de la SENELEC. Cette disponibilité physique n'a pas pour autant assuré un bon éclairage public de la commune. En effet, 58% des lampadaires ne sont pas fonctionnels. Cette situation entraîne l'insécurité et entrave la libre circulation des personnes et des biens. Le recours aux énergies renouvelables est dans une phase expérimentale à travers l'électrification du village de Tatqui, initiée par un partenaire. Si les résultats sont assez probants avec la fonctionnalité des 13 lampadaires tel n'est pas le cas à Belel Bogal où les trois (03) lampadaires ne sont pas fonctionnels. Des efforts doivent être faits pour assurer l'entretien et la maintenance de ce patrimoine communal. La mise à contribution des structures de formation professionnelle et les opportunités offertes pour des formations spécialisées à l'endroit des jeunes doivent être saisies pour mettre en place une structure compétente pour les services d'entretien et de maintenance.

Tableau 16 : situation des lampadaires dans la commune

Commune de Fanaye	Lampadaires avec énergie conventionnelle		Lampadaires avec énergie solaire		TOTAL
	Fonctionnel	Non fonctionnel	Fonctionnel	Non fonctionnel	
Effectif	231	308	17	03	
<b>Total</b>	<b>539</b>		<b>20</b>		<b>559</b>
Pourcentage	42%	58%	15%	85%	

Si la couverture domestique est assez correcte notamment sur l'axe goudron ; tel n'est pas le cas pour l'éclairage public. Toutefois, les initiatives en cour (le recours à l'énergie solaire) vont contribuer à amélioration de l'éclairage public ;

Tableau 17 : tableau synthèse du secteur de l'énergie

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Disponibilité du réseau de la SENELEC à Fanaye (domestique et public) ;</li> <li>◆ Disponibilité et accessibilité des énergies renouvelables en particulier l'énergie solaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Non fonctionnalité du réseau public</li> <li>➔ Coût élevé de l'électricité pour les ménages ;</li> <li>➔ Non couverture du réseau électrique de certains villages</li> <li>➔ Manque de service d'entretien et de maintenance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Entretien et maintenir le réseau d'éclairage public</li> <li>○ Etendre le réseau à d'autres villages</li> <li>○ Promouvoir l'utilisation de l'énergie solaire</li> </ul>

### 2.1.2 Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) et Services Financiers (SF)

A mi-chemin du walo et du fouta, la commune de Fanaye est une zone privilégiée pour les différents opérateurs de téléphonie. Il est ainsi noté une couverture de la commune par : Sonatel/Orange, Tigo/Free et Espresso. Des émetteurs ont été installés pour d'une part assurer un bon taux de couverture et d'autre part améliorer considérablement la qualité des services.

Au-delà de la téléphonie, les services internet sont offerts aux consommateurs à travers la ligne ADSL haut débit (3G et 4G). Mais de grands villages comme Dimath, Bélél Bogal et à Ganina peinent à bénéficier d'une bonne couverture internet.

Jadis les radios des mosquées et les crieurs publics servaient de support d'information au grand public sur les éventuels événements. Cependant, l'implantation d'une chaîne de télévision locale (Fanaye TV) permet désormais de communiquer et d'informer les populations à temps réel.

Au-delà de la version électronique de transfert des courriers, les modes traditionnels sont encore de vigueur avec les lettres et autres envois. Le bureau de la poste de Fanaye assure non seulement les dits services aux clients mais aussi des services financiers à travers ses différents produits.

A la fermeture du guichet local de la FEPRODES, le Système de Financement Décentralisé est réduit à l'intervention de CORAD pour le financement des producteurs affiliés. Cette situation va impacter négativement sur le financement des jeunes et des femmes. Toutefois, il faut noter la disponibilité des différents produits financiers de la poste (wari, joni joni, post cash, etc.) mais aussi des opérateurs de téléphonie : orange money, free, etc. Pour le financement des campagnes, les producteurs sont obligés de se rapprocher de la banque agricole de Ndoum pour les différentes opérations bancaires.

Tableau 18 : tableau synthèse du secteur des TIC et SF

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Bonne couverture téléphonique sur l'axe goudron et une partie du Diéri ;</li> <li>◆ Existence de chaîne de diffusion continue de l'information</li> <li>◆ Disponibilité de services de transfert financier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Difficultés d'accès au financement pour les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables,</li> <li>➔ Eloignement des institutions financières.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Promouvoir l'implantation de SFD ;</li> </ul>

### 2.1.3 Transport

Les voies de communication sont constituées : de la RN2, de pistes de production, du fleuve Sénégal et de ses défluent. Toutefois, le maillage du territoire communal reste faible. Malgré l'existence d'une organisation de transporteurs, la commune ne dispose pas de gare routière.

La mobilité des personnes et des biens est assurée sur la RN2 par le système de transport en commun (bus, mini cars, les «7 places», ...) en direction de Dagana ou de Podor. Les récents travaux de réfection de la RN2 ont considérablement amélioré la mobilité et assuré la desserte de la commune.

Il faut noter que la liaison inter villageois surtout ceux situés sur la RN2, les motos 'jakarta' servent de moyens de transport des personnes. Il en est de même des tricycles qui prennent à bord les personnes et les marchandises. Cependant, leur approvisionnement en carburant est assuré par les trois stations-services installées sur le périmètre communal.

Faute de route goudronnée à l'intérieur de la commune : Walo comme Diéri, le transport des marchandises et des produits de récolte est assuré par les charrettes. Pour leur participation aux différents marchés hebdomadaires, les populations ont recours aux véhicules 'L200' communément appelés 'houpia'.

Pour la desserte des villages du walo coincés entre les affluents du fleuve, la pirogue est généralement utilisée comme moyen de transport.

Tableau 19 : tableau synthèse du secteur du transport

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Proximité de la RN2 ;</li> <li>◆ Bonne desserte de la commune vers Saint Louis et vers Podor</li> <li>◆ Organisation des acteurs du transport local</li> <li>◆ Création d'emplois pour les jeunes conducteurs des motos jakarta et des tricycles</li> <li>◆ Navigabilité des affluents du fleuve</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Absence de gare routière aménagée</li> <li>⇒ Vétusté du parc de transport en commun ;</li> <li>⇒ L'impraticabilité des pistes de production</li> <li>⇒ La non réglementation du transport 'jakarta' et des tricycles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aménager une gare routière dans l'espace de la commune</li> <li>○ Sécuriser les transports motos 'jakarta' et tricycles.</li> <li>○ Aménager la piste de production Fanaye-Tatqui</li> </ul>

### III. PROFIL DE GOUVERNANCE

#### 3.1 PROFIL DES ELUS

Le conseil municipal de Fanaye est composé de 56 membres avec un respect strict de la parité (28 H, 28 F). Le niveau d'instruction des conseillers municipaux est assez hétérogène. En effet, certains élus locaux n'ont jamais suivi une instruction en français c'est le cas de 88% des femmes élues. Cette discrimination négative à l'endroit des femmes devrait être corrigée afin de disposer d'une bonne représentation du genre dans les prises de décision.

Selon le genre, la situation du niveau d'instruction de la commune se présente comme suit :

Tableau 20 : statistiques du niveau d'instruction des élus locaux

	Sans niveau		Elémentaire		Moyen/Secon daire		Supérieur	
	F	H	F	H	F	H	F	H
Nombre d'élus	20	03	07	03	01	12	00	10
<b>Total</b>	<b>23</b>		<b>10</b>		<b>15</b>		<b>10</b>	

Source : secrétariat commune de Fanaye

Au-delà du faible niveau d'instruction des élus locaux, il est noté que 89% d'entre eux sont à leur première mandature. Cette situation a fait apparaître un important besoin en formation sur les nouvelles dispositions du code général des collectivités locales (CGCL) mais aussi des orientations de l'Acte III de la décentralisation.

#### 3.2 DISPOSITIF DE BONNE GOUVERNANCE

Le conseil municipal a mis en place 14 commissions techniques pour une meilleure prise en charge des compétences transférées mais aussi des préoccupations des populations. Les dites commissions ne se réunissent pas et ne sont pas du tout fonctionnelles alors qu'elles devaient promouvoir la participation citoyenne.

Sur le plan de la dynamique communautaire, la commune compte plus 200 OCB parmi lesquelles des GPF et des ASC. Du fait de l'animation territoriale, des activités sportives et du programme d'appui à l'intensification de la production agricole, les organisations ont enregistré une mutation institutionnelle en se formalisant soit en GPF, en ASC et en GIE. Toutefois, des cadres appropriés devront être mis en place pour une meilleure prise en charge de la participation citoyenne à l'instar des groupe « débo Gallé » installés dans les villages et des groupes de travail citoyen (GTC) mis en place au niveau communal avec l'appui du projet Kawolor pour participer dans la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Pour une participation active des populations dans la planification et la mise en œuvre cohérente du développement en général, ces GTC devraient s'adjoindre aux CVD, aux CIVD et au cadre communal de planification et de suivi du développement mis en place par arrêté du Maire pour une implication de tous les acteurs dans la politique de développement territorial. La bonne gouvernance s'apprécie également en termes d'accès à l'information. La commune a enregistré quelques avancées à travers une chaîne privée locale de diffusion continue (Fanaye TV) et l'accès à l'internet haut débit sur l'axe goudron. Cependant, faute de radio communautaire le seul moyen de communication de masse demeure l'affichage au niveau du tableau de la commune.

Tableau 21 : les commissions du conseil municipal de Fanaye

1	Commission de l'économie et des finances
2	Commission du domaine, de l'urbanisme et de l'habitat
3	Commission de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
4	Commission chargée des relations extérieures et de la coopération décentralisée
5	Commission de l'hydraulique et de l'assainissement
6	Commission de l'éducation, de l'alphabétisation, de la formation professionnelle et des langues nationales
7	Commission de la santé, de l'hygiène et de la prévention
8	Commission de l'action sociale, de la prévention et de la gestion des risques et catastrophes
9	Commission du plan et de l'aménagement du territoire
10	Commission de la jeunesse, des sports, de la culture et des loisirs
11	Commission de la condition féminine
12	Commission de l'environnement, du développement durable et du tourisme
13	Commission de l'information et de la communication
14	Commission des affaires religieuses et de la modernisation des daaras

### 3.3 GOUVERNANCE BUDGETAIRE

Tableau 22 : suivi du budget des cinq dernières années

Année	Sections				Budgets Totaux	Taux d'exécution
	Fonctionnement		Investissements			
	Crédits proposés	Crédits votés	Crédits proposés	Crédits votés		
2015	530 450 000	530 450 000	463 014 690	463 014 690	993 464 690	18,9%
2016	123 634 043	123 634 043	61 725 461	61 725 461	185 359 504	28,63%
2017	73 260 130	73 260 130	136 000 000	136 000 000	209 260 130	44,66%
2018	50 002 405	50 002 405	136 237 200	136 237 200	186 239 605	70,10%
2019	39 384 445	39 384 445	110 542 399	110 542 399	149 926 844	

Source : secrétariat municipal de la commune de Fanaye

Le budget de la commune a enregistré plusieurs variations en cours de cinq dernières années. Il est passé de 993 464 690Fcfa en 2015 à 185 359 504Fcfa soit une baisse de 808 105 186 Fcfa en valeur absolue. Une seconde baisse du budget voté est enregistrée entre 2017 : 209 260 130Fcfa et 2019 : 149 926 844Fcfa soit 59 333 286Fcfa en valeur absolue. Cette dernière évolution à la baisse s'explique l'absence d'autres fonds de concours. En effet, en 2017 une convention de financement de 123 000 000Fcfa avait été signée entre la commune et la SAED/AIDEP.

Durant les deux premières années d'exercice, la commune a mis l'accent sur le fonctionnement en comptant l'un de ces principaux produits : les droits d'alignement et frais de bornage. A partir de la troisième année, le budget devient plus équilibré avec des investissements beaucoup plus importants que le fonctionnement. Il est également noté entre 2017 et 2018 un taux d'exécution en nette progression soit 25,44% en valeur absolue.

### 3.4 MESURES DE PERFORMANCE DE LA COMMUNE

La mise à jour des mesures de performance confère à la commune une bonne gouvernance locale en passant de 58,5 % en 2016 à 62,5% en 2018. Cependant, cette situation générale ne s'applique pas à toutes les trois variables. En effet, si sur les deux premières variables des efforts ont été consentis par le conseil municipal tel n'est pas encore le cas sur la participation citoyenne, une régression a été notée au regard des données de 2016 (16 points) et 2018 (14 points).

La capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations s'est accrue notamment à travers la prise en compte de l'accès des personnes à mobilité réduite aux différents services communaux et l'allocation d'une part du budget à la promotion du DEL. Toutefois, des efforts restent à faire pour une prise en charge des besoins spécifiques aux femmes mais également dans la mise en place et le fonctionnement du dispositif opérationnel DEL.

Concernant la capacité de pilotage institutionnel, technique et financier, la commune de Fanaye a enregistré une amélioration de sa gestion en termes de taux :

- De réalisation du budget d'investissement ;
- D'exécution du budget communal et ;
- De recouvrement des impôts et taxes.

Lesdites améliorations devront s'étendre à la gestion technique et administrative. Sur le plan de la gestion technique, la commune doit remédier à l'inexistence d'une comptabilité matière mais aussi à l'absence de plan de communication pour assurer un bon marketing territorial. La gestion administrative a certes enregistré une amélioration de 0,5 point comparé à 2016. Cependant, d'importants efforts restent à faire en particulier sur :

- le fonctionnement du service de l'état civil,
- la disponibilité d'un manuel de procédure et son application ;
- la production de rapport annuel d'activités
- la mise en place d'un dispositif de suivi évaluation.

Tableau 23 : Grille de performance de la commune

Domaines	Critères	Notes 2016	Notes 2018	Notes max
<b>Domaine 1:</b> Capacités de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations	Accès aux services sociaux de base	6,5	9,5	11
	Promotion du développement économique local (DEL)	4	5	9
<b>Total domaine 1</b>		<b>10,5</b>	<b>14,5</b>	<b>20</b>
<b>Domaine 2:</b> Capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la commune	Gestion administrative	8,5	9	19
	Gestion technique	9	9	16
	Gestion fiduciaire	14,5	16	22
<b>Total domaine 2</b>		<b>32</b>	<b>34</b>	<b>57</b>
<b>Domaine 3:</b> Participation citoyenne dans la gestion des affaires locales	Cadre institutionnel de la participation et accès à l'information	11	11	15
	Engagement des citoyens	5	3	8
<b>Total domaine 3 :</b>		<b>16</b>	<b>14</b>	<b>23</b>
<b>Note global de performance de la commune</b>		<b>58,5</b>	<b>62,5</b>	<b>100</b>

### 3.5 GESTION FONCIERE

Les terres de la commune relèvent du domaine national. Le conseil municipal est ainsi seul habilité à procéder à des affectations et des désaffectations de terres. Cependant, cette compétence transférée s'est heurtée aux pratiques traditionnelles du droit foncier coutumier.

Pour une meilleure maîtrise de l'assiette foncière et une amélioration de son système de gestion, la commune a bénéficié de l'appui du projet AIDEP/SAED pour mettre en place un système d'information foncière (SIF) manuel dans un premier temps puis informatisé par la suite. La commune de Fanaye dispose ainsi d'un bureau foncier avec un agent dédié, des équipements nécessaires à la fonctionnalité du bureau et enfin d'un ensemble d'outils fonciers : la fiche de demande, le registre de demande, le registre foncier, le dossier foncier, etc.

Dans un processus d'apprentissage par l'action, la commune a de nouveau, bénéficié de l'appui du projet AIDEP/SAED en relation avec le Comité Technique d'Appui à la Sécurisation Foncière (CTASF) pour procéder à la formalisation des terres agricoles du Walo. Il ressort du processus le traitement de 289 dossiers fonciers dont 246 ont fait l'objet d'une délibération du CM (N°43/CF du 01/08/2018) puis d'une approbation du Sous-Préfet de l'arrondissement de Thillé Boubacar (N°45 ATB du 13/11/2018).



Tableau 24 : statistiques foncières de la commune

Caractérisation	Nombre
Nombre de dossiers fonciers	289
Superficies totales des parcelles levées (en Ha)	4057,78
Nombre de dossiers fonciers ayant l'avis favorable du CTASF	268
Nombre de dossiers fonciers délibérés	246
Nombre de dossiers fonciers approuvés	246
Superficies totales délibérées (en Ha)	3464,62
Nombre de dossiers fonciers objet de rejet lors de la délibération	43
Superficies totales des dossiers fonciers objet de rejet lors de la délibération (en Ha)	593,14
Nombre de parcelles hors limite communale, objet de rejet	10
Superficies des parcelles hors limite communale, objet de rejet (en Ha)	99,57
Nombre de parcelles situées dans les forêts classées, objet de rejet	11
Superficies des parcelles situées dans les forêts classées, objet de rejet (en Ha)	184,27
Nombre de parcelles conflictuelles, objet de rejet	12
Superficies des parcelles conflictuelles, objet de rejet (en Ha)	159,92
Nombre de parcelles n'ayant pas de personnalité juridique, objet de rejet	10
Superficie des parcelles n'ayant pas de personnalité juridique, objet de rejet (en Ha)	146,39

Source : SIG SAED/AIDEP (formalisation foncière), novembre 2018

## TROISIEME PARTIE : PROSPECTIVES

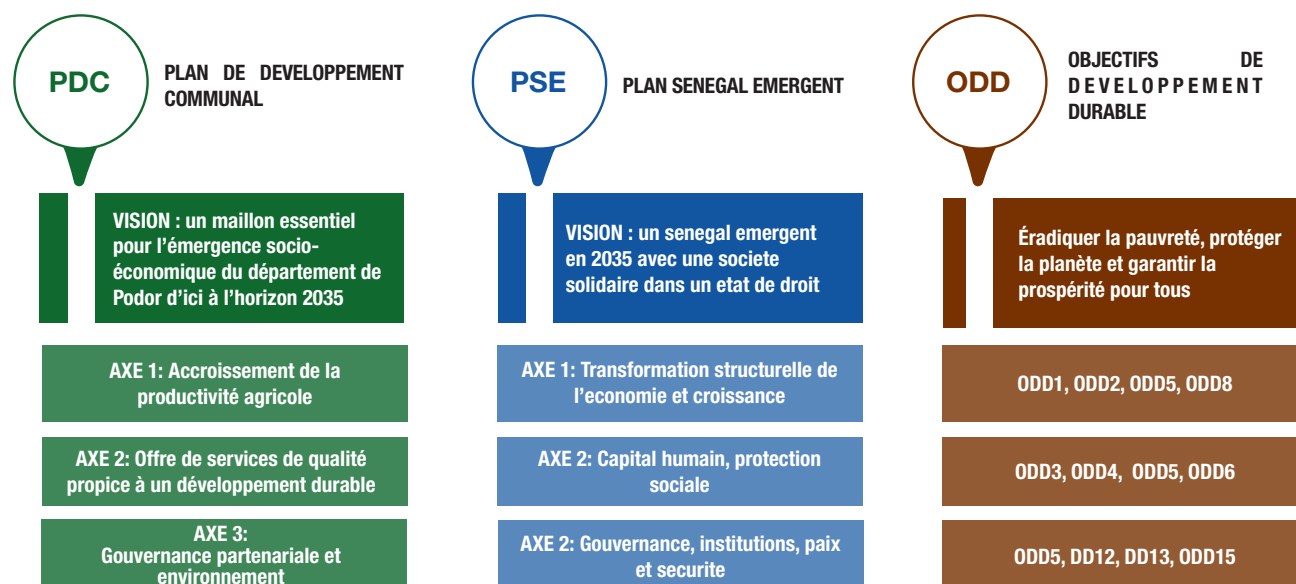
### I. PROJECTIONS SCHEMATIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

Cette partie du document met l'accent sur les enjeux de développement en articulation avec les axes stratégiques du PSE et des ODD tout en déclinant la vision de développement en projets et programmes.

L'importance du potentiel hydro agricoles et les différentes activités déroulées (recherche, production) offrent à la commune des opportunités de développement économique. Il est ressorti aussi un besoin important de services sociaux de qualité pour de meilleures conditions de vie humaine. L'équipe municipale compte mobiliser l'ensemble des acteurs territoriaux pour saisir ces opportunités et satisfaire les besoins faisant ainsi de la commune de Fanaye, « un maillon essentiel pour l'émergence socio-économique du département de Podor à l'horizon 2035 ».

Le processus participatif, itératif et inclusif qui a été mis en œuvre tout au long de ce processus de l'élaboration du PDC, a permis de faire le point sur les différentes initiatives retenues et formulées en termes de projets et programmes pour un mieux être des populations de la commune. Cette planification opérationnelle s'est adossée sur des documents de planification stratégiques particulièrement : le Plan Sénégal Emergent (PSE) et les Objectifs de Développement Durable (ODD). Il est ainsi retenu sept (07) programmes qui offrent aux acteurs territoriaux toutes les conditions d'un développement économique et socio-culturel durable.

### II. ARTICULATION DU PDC AU PSE ET AUX ODD



### III. PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

Nous pouvons récapituler ces projets sous trois grands programmes majeurs

Tableau 25 : Vision, axes et programmes

VISION : un maillon essentiel pour l'émergence socio-économique du département de Podor à l'horizon 2035		
AXE 1: Accroissement de la productivité agricole	AXE 2 : Offre de services de qualité propice à un développement durable	AXE 3: Gouvernance partenariale et environnement
<b>PROGRAMMES</b>		
Programme 1 : Programme d'Amélioration des Systèmes de Production Agricole (PASYPA) Programme 2 : Programme de Développement de l'Entreprenariat Rural et de l'Offre de Service (PDEROS)	Programme 3 : Programme d'amélioration de l'offre de services sociaux de base (PAOSS) Programme 4 : Programme d'Amélioration du Cadre de vie (PAC) Programme 5 : Programme de Renforcement des Capacités des Acteurs Territoriaux (PRECAT)	Programme 6 : Programme de Renforcement de la bonne Gouvernance (PRG) Programme 7 : Programme de Renforcement du Marketing Territorial, du Partenariat et de l'Environnement (PREMAT/PE)

### IV. PROGRAMMES PAR AXE DE DEVELOPPEMENT

**Axe 1 : Accroissement de la productivité agricole**

**Programme 1 : Programme d'Amélioration des Systèmes de Production Agricole (PASYPA)**

Les activités du secteur primaire occupent une place prépondérante dans l'économie locale de la commune. Ce programme va ainsi constituer le maillon le plus important pour parachever un modèle de développement économique local. Il va porter sur les activités agro sylvo pastorales l'émergence et le développement économique de la commune.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES		
Améliorer les conditions de vie des populations à travers la promotion du secteur agricole	Valoriser le potentiel hydro agricole des terres rizicoles	Améliorer la productivité de l'élevage	Améliorer la production halieutique

TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS OBJECTIFS	EXTRANTS MESURABLES
Les conditions d'exploitation et les revenus des producteurs sont considérablement améliorés. Le renforcement nutritionnel et la sécurité alimentaire ont été considérablement améliorés. la commune y tire profit à travers le respect du paiement des impôts locaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aménagement d'une piste de production de ...km pour faciliter le transport de la récolte</li> <li>➤ Aménagement de 5000ha dans le walo</li> <li>➤ Aménagement de la piste de production Fanaye – Tatqui</li> <li>➤ Réhabilitation des aménagements exploités par les unions de producteurs</li> <li>➤ Extension de l'agriculture irriguée dans le Diéri à travers l'aménagement expérimental de 200ha</li> <li>➤ Renouvellement et modernisation des équipements de production (tracteur, moissonneuse, etc...)</li> <li>➤ Encadrement des opérateurs pour la production de semences de qualité</li> <li>➤ Mise en place d'un (01) centre de triage au profit des producteurs de la commune et du département</li> <li>➤ Réhabilitation de 15 magasins de stockage de riz paddy</li> <li>➤ Aménagement de 05 jardins de femmes dans le Diéri et le Walo</li> <li>➤ Mise en place d'un (01) guichet financier pour les producteurs</li> </ul>



La production et les revenus des éleveurs ont augmenté. La sécurité alimentaire et le renforcement nutritionnel sont considérablement améliorés. Les enfants sont ainsi épargnés de la transhumance	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en place de parcelle fourragère de 05 ha de maraalfa dans le Diéri</li> <li>➤ Mise en défend de 600 ha de fourrage dans le Diéri</li> <li>➤ Implantation de 05 autres parcs à vaccination</li> <li>➤ Renforcement de la représentation des éleveurs de la commune</li> <li>➤ Construction d'une (01) aire d'abattage</li> <li>➤ Construction d'un (01) magasin d'aliments de bétail</li> </ul>
Les conditions de travail et les acteurs de la pêche connaissent des	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibilisation des acteurs de la pêche sur le respect de la réglementation</li> <li>➤ Aménagement de deux (02) fermes piscicoles pilotes</li> <li>➤ Aménagement d'un (01) débarcadère</li> </ul>

### Programme 2 : Programme de Développement de l'Entreprenariat Rural et de l'Offre de Service (PDEROS)

Le PDEROS se veut comme ambition d'appuyer la commune à parachever sa politique de développement économique local (DEL) à travers la mise en place de Mise et Petite Entreprise Rurale (MPER) capables de se mettre sur le maillon de la transformation des produits agro pastoraux. Il s'agira de valoriser les compétences des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables par le développement de l'initiative en faveur de la création de ressources, de revenus et d'emplois pour ces couches concernées. Le développement parallèle de l'offre de services permettra également à la commune de disposer de niches de création d'emplois tout en procédant à des délégations de services tels que : l'entretien et la maintenance de l'éclairage public, la collecte et l'évacuation des ordures ménagères mais aussi la vidange des fosses septiques domestiques, etc.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES	
Promouvoir un développement économique du terroir à travers un entreprenariat durable	Mettre en place des micro et petites entreprises de jeunes et de femmes dans la transformation agro pastorales (METAP)	Rendre le terroir communal attractif à travers l'installation d'équipements marchands adéquats et modernes
		Mettre en place une régie communale pour les services d'entretien et de maintenance

TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS OBJECTIFS	EXTRANTS MESURABLES
Des micro et petites entreprises de transformation agro-alimentaires permettent de soutenir l'économie locale à travers différentes formes de valorisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en place d'une (01) mini rizerie</li> <li>➤ Installation d'une unité de transformation des produits agricoles</li> <li>➤ Implantation d'une seconde unité de transformation de lait</li> </ul>
Le terroir communal est attractif à travers l'installation l'aménagement et l'installation d'équipements marchands	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Construction d'une cinquantaine de cantines sur le site du marché de Fanaye</li> <li>➤ Aménagement du marché de Tatqui</li> <li>➤ Construction de cantines et souks au niveau du marché de Dimath</li> </ul>
Des services en régie pour l'entretien et la maintenance du patrimoine communal sont mis en place et fonctionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Recrutement d'un opérateur pour la collecte et l'évacuation des ordures ménagères</li> <li>➤ Mise en place d'un GIE de jeunes pour l'entretien et la maintenance du réseau électrique</li> </ul>

### Axe 2 : Offre de services de qualité propice à un développement durable

#### Programme 3 : Programme d'amélioration de l'offre de services sociaux de base (PAOSS)

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES	
Améliorer l'accès et la qualité des services sociaux de base	Comblent le gap en infrastructures et équipements sociaux de base	Assurer une offre de qualité aux services essentiels
		Promouvoir un cadre d'épanouissement pour les jeunes, les femmes et les personnes vulnérables

TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS OBJECTIFS	EXTRANTS MESURABLES
Le gap en infrastructures et équipements sociaux est résorbé	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Construction de 92 salles de classe supplémentaires</li> <li>➤ Construction d'une école pré scolaire</li> <li>➤ Construction des murs de clôture de l'école maternelle de Thiangaye et de 20 écoles élémentaires</li> <li>➤ Réparation et remise à l'état de 1276 tables bancs pour les écoles</li> <li>➤ Aménagement de rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite dans les 35 écoles élémentaires, 04 CEM et 14 structures de santé</li> <li>➤ Aménagement de 30 jardins potagers scolaires</li> <li>➤ Electrification solaire de 20 écoles élémentaires</li> <li>➤ Modernisation de 26 daaras ou écoles coraniques</li> <li>➤ Réfection de 36 salles de soin et d'hospitalisation dans les postes et cases de santé</li> <li>➤ Construction de 07 blocs de toilettes dans les cases de santé</li> <li>➤ Mise en place d'une source d'eau au niveau du poste de santé de Diagnoum</li> <li>➤ Construction de 02 forages avec 34km linéaire de réseau</li> <li>➤ Construction de 05 châteaux d'eau</li> <li>➤ Construction d'une mini station de potabilisation</li> <li>➤ Raccordement de 20 hameaux soit 40 km linéaire de réseau</li> </ul>
Les usagers ont accès à une offre de services de qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Redynamisation des organes de gestion des infrastructures scolaires : CGE</li> <li>➤ Amélioration du taux d'accès aux latrines de ménage</li> <li>➤ Renforcement des moyens d'intervention de l'ASUFOR</li> <li>➤ Mise en place d'un système de collecte et de traitement des eaux usées</li> <li>➤ Organisation de campagne de sensibilisation sur la scolarisation des enfants et des filles</li> </ul>
Un cadre d'épanouissement est aménagé pour les jeunes, les femmes et les personnes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Construction d'un stade municipal</li> <li>➤ Construction de 04 murs de clôture de stade</li> <li>➤ Construction d'un (01) espace jeune</li> <li>➤ Construction d'une (01) salle de spectacle</li> <li>➤ Construction d'une (01) salle polyvalente pour les femmes et les groupes vulnérables</li> </ul>

Des progrès ont été notés en termes de réalisation d'infrastructures sanitaires et scolaires. Cependant, des efforts considérables restent à faire en termes d'équipements des dites infrastructures mais également en terme de construction d'infrastructures pour accueillir la petite enfance. En effet, les conditions d'apprentissage ne militent en faveur d'une fréquentation massive des enfants.

#### Programme 4 : Programme d'Amélioration du Cadre de vie (PAC)

Ce programme met l'accent sur l'amélioration du cadre de vie à travers des actions d'embellissement et d'aménagement de l'espace urbain. Des actions devront être entreprises afin de réduire les nuisances et d'octroyer à la commune un cadre d'épanouissement et d'apprentissage.

OBJECTIF GENERAL
Améliorer durablement la vie dans la commune et mieux gérer l'information foncière

OBJECTIFS SPECIFIQUES	
Disposer d'un cadre de vie attrayant	Mettre en place un système d'information foncière (SIF) performante

TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS OBJECTIFS	EXTRANTS MESURABLES
La commune offre un cadre de vie attrayant	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lotissement des gros villages : Fanaye, Thiangaye, Dimath, etc.</li> <li>➤ Alignement des autres villages</li> <li>➤ Régularisation des terrains à usage d'habitat</li> <li>➤ Délivrance de permis de construire</li> <li>➤ Embellissement et reboisement des espaces</li> <li>➤ Sensibilisation des populations sur les procédures et respect des normes d'habitat</li> </ul>
Un système d'information foncière (SIF) fonctionnel est mis en place	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en œuvre des procédures de régularisation foncière</li> <li>➤ Mise en place d'un système d'information foncière (SIF) global</li> <li>➤ Aménagement et équipement d'un bureau foncier</li> <li>➤ Délivrance des titres</li> <li>➤ Sensibilisation des populations sur le paiement des frais de bornage</li> <li>➤ Disponibilité de l'information sur l'assiette foncière</li> </ul>

### Programme 5 : Programme de Renforcement des Capacités des Acteurs Territoriaux (PRECAT)

La communalisation intégrale intervenue avec l'avènement de l'Acte III de la décentralisation a introduit de nouveaux paradigmes dans la gestion des collectivités territoriales. Il est dès lors important de mettre l'accent sur le renforcement des capacités des acteurs territoriaux afin de leur permettre de disposer de savoir et savoir-faire au service du développement de la communauté. L'accent sera ainsi sur les compétences techniques dans divers domaines de compétences.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES		
Améliorer les performances et compétences des différents acteurs porteurs de développement durable	Mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités et compétences techniques des artisans et porteurs de projets	Renforcer les capacités des agents municipaux	Accompagner les initiatives des migrants de retour

TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS OBJECTIFS	EXTRANTS MESURABLES
Un programme de renforcement des compétences et capacités techniques des acteurs est mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renforcement des capacités managériales des 57 leaders membres des GPF</li> <li>➤ Renforcement des capacités de 02 cohortes de 25 femmes sur les techniques de transformation de produits agricoles</li> <li>➤ Renforcement des capacités techniques de 20 artisans locaux (VAE) en OM, BTP, MB</li> <li>➤ Renforcement des capacités d'un groupe de 25 jeunes sur les énergies renouvelables (solaires)</li> <li>➤ Renforcement des capacités de deux cohortes de 25 personnes à mobilité réduite dans des niches et créneaux porteurs</li> <li>➤ Appui-conseil aux initiatives endogènes de promotion de l'auto emploi au profit de 25 jeunes issus des ASC et OCB de la commune</li> <li>➤ Les acteurs territoriaux sont sensibilisés sur le DEL</li> </ul>

Les agents et élus municipaux sont formés sur les textes de la décentralisation et la gestion d'une collectivité territoriale	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les 56 élus municipaux sont formés sur l'organisation, le fonctionnement et les attributions d'une collectivité territoriale</li> <li>➤ Les 49 chefs de village sont formés sur l'acte 3 de la décentralisation</li> <li>➤ Les agents et élus municipaux sont formés sur la maîtrise d'ouvrage locale, la passation des marchés publics (01 session)</li> <li>➤ Les agents et élus municipaux sont formés sur les textes de loi sur la décentralisation et la fonction publique locale (01 session)</li> <li>➤ Les agents et élus municipaux sont formés sur le DEL (01 session)</li> </ul>
Les migrants de retour bénéficient d'un dispositif d'appui-conseil pour des investissements durables	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mis en place d'un dispositif d'accueil et d'information des migrants</li> <li>➤ Sensibilisation de la diaspora sur les potentialités et opportunités d'investissement</li> <li>➤ Appui-conseil aux migrants durant les phases installation et post installation</li> </ul>

### Axe 3 : Gouvernance partenariale et environnement

#### Programme 6 : Programme de Renforcement de la bonne Gouvernance (PRG)

L'administration de la grille de performance a permis de noter les efforts consentis mais également des points à améliorer. Il s'agit de mettre l'accent dans le cadre de ce programme sur le renforcement des capacités des élus en gestion foncière, l'organisation, le fonctionnement et les nouvelles attributions des collectivités territoriales. Les thématiques transversales comme : le genre, la transition climatique et la migration devront être intégrées dans la mise en œuvre du plan de formation.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES	
Consolider la dynamique de bonne gouvernance	Renforcer les capacités techniques des bénéficiaires	Appuyer les initiatives endogènes de dynamique locale

TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS OBJECTIFS	EXTRANTS MESURABLES
Une gouvernance vertueuse est assurée à travers la participation inclusive et citoyenne.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Elaboration d'un manuel de procédure</li> <li>➤ Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'amélioration du recouvrement de la fiscalité</li> <li>➤ Informatisation de l'Etat civil</li> <li>➤ Identification et mise à jour des personnes éligibles à la bourse familiale</li> </ul>
Les préoccupations des populations sont prises en compte dans la planification des activités de la commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Animation des cadres de concertation ; conseils de quartier, CVD et CIVD</li> </ul>

#### Programme 7 : Programme de Renforcement du Marketing Territorial, du Partenariat et de l'Environnement (PREMAT/PE)

Le territoire a besoin de faire son mû afin de se rendre attrayant et susciter l'intérêt de potentiels investisseurs privés. Pour promouvoir le partenariat public privé local (PPP), l'autorité doit davantage mettre l'accent sur les avantages compétitifs qu'offre son terroir en termes d'investissements notamment dans le domaine agro pastoral.

Face aux multiples agressions de l'environnement du fait de l'effet anthropique, des mesures d'urgence s'avèrent nécessaire pour une gestion durable de l'environnement. En atteste l'initiative de la collectivité territoriale d'expérimenter la mise en défend de terre dans le cadre de la phase expérimentale de formalisation des terres du Diéri

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES		
Promouvoir la destination Fanaye	Valoriser le potentiel culturel et socio-économique	Gérer les forêts classées et restaurer le couvert végétal	Mettre en place un dispositif de recherche de partenaire au niveau national et international

TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS OBJECTIFS	EXTRANTS MESURABLES
Le tourisme culturel est valorisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Valorisation de la berge de Thiangaye</li> <li>➤ Construction de campement touristique intégré</li> <li>➤ Identification de sites d'intérêt touristique</li> <li>➤ Valorisation de l'artisanat local</li> <li>➤ Réalisation de l'inventaire du patrimoine matériel et immatériel</li> <li>➤ Mise en place d'une radio municipale</li> <li>➤ Ouverture d'un temps d'antenne dans la télévision locale : Fanaye TV</li> </ul>
Les forêts classées sont mieux gérées et le couvert végétal restauré	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Délimitation et pancartage des forêts classées</li> <li>➤ Reboisement des deux réserves sylvo pastorales</li> </ul>
Un dispositif de recherche de partenaire au niveau national et international est mis en place	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une rencontre avec des responsables d'institution nationale et internationale est organisée</li> <li>➤ Tenue d'un forum des partenaires pour le développement économique et social</li> <li>➤ Dotation de moyens consistants à la commission coopération décentralisée du conseil municipal</li> </ul>

## V. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL ( PIL)

Dans cette quatrième partie, il s'agira d'analyser le PIL, de poser les jalons pour aller vers le forum des partenaires, la mise en œuvre du PIL et du mécanisme de suivi-évaluation.

### 5.1 Analyse du Plan d'Investissement Local (PIL)

Le Plan d'Investissement Local (PIL) est composé de 124 projets pour un montant global de seize milliards quatre vingt douze millions deux cent cinquante francs CFA (16 092 250 000 francs CFA). La satisfaction des besoins des populations en services sociaux de qualité constitue la principale préoccupation du conseil municipal. Près de 56% du budget soit 8 981 250 000 F CFA sont nécessaires pour les 71 projets de l'axe correspondant aux secteurs liés à ces besoins. Il est constitué de trois programmes qui contribuent au développement humain. Il s'agit du Programme d'Amélioration de l'Offre en Services Sociaux de base (PAOSS) pour 36,22% du budget global, du Programme d'Amélioration du Cadre de vie (PAC) pour 18,6% et du Programme de Renforcement des Capacités des Acteurs Territoriaux (PRECAT) pour 1% du budget du PIL.

Le conseil aura ensuite un défi lié au développement économique avec un besoin d'investissement qui couvre 39,31% du budget soit 6 326 000 000 F CFA pour 31 projets. Enfin le volet gouvernance attend juste une consolidation car la commune a réalisé beaucoup d'effort surtout dans le renforcement de capacité institutionnel. Par conséquent seul 4,88% soit 785 000 000 F CFA sont nécessaire pour la prise en charge des 22 projets prévus pour cet axe.

Tableau 26 : Synthèse du PIL

AXE	PROGRAMME	NB PROG	COÛT	% PROG	% AXE
AXE1: Accroissement de la productivité agricole	PROG 1	21	5 809 000	36,10%	39,31%
	PROG 2	10	517 000	3,21%	
<b>TOT AXE 1</b>		<b>31</b>	<b>6 326 000</b>		
AXE2: Offre de services de qualité propice à un développement durable	PROG 3	52	5 828 750	36,22%	55,81%
	PROG 4	8	2 993 000	18,60%	
	PROG 5	11	159 500	0,99%	
<b>TOT AXE 2</b>		<b>71</b>	<b>8 981 250</b>		
AXE3: Gouvernance partenariale et environnement	PROG 6	9	95 000	0,59%	4,88%
	PROG 7	13	690 000	4,29%	
<b>TOT AXE 3</b>		<b>22</b>	<b>785 000</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>124</b>	<b>16 092 250</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## 5.2 Source de financement

Un forum des partenaires est prévu pour étendre le cadre partenarial autour de l'Etat à travers ses programmes d'appui au développement local en collaboration avec les partenaires techniques et financiers (PTF), la coopération décentralisée, les conventions de financements, les appels à projets en vue de réaliser les projets prioritaires. En ce sens, la mise en contribution des ressources propres (finance locale) est fortement attendue pour servir d'échelle aux financements, la gestion du patrimoine public local et la pérennisation des programmes et projets.

Ces multiples opportunités seront efficacement explorées et exploitées avec l'accompagnement étroit de l'ARD dans l'objectif d'atteindre un taux de réalisation d'au moins de 85 % à l'échéance du plan de développement communal. Par ailleurs, une recherche permanente de partenaires sera enclenchée avec l'appui des personnes ressources (émigrés) et à travers le site communal.

## 5.3 La mise en œuvre du PIL

### ◆ Élaboration du Programme d'Investissement Annuel (PIA)

Après acquisition ou promesses de financements (propres et extérieurs), le Programme d'Investissements Annuel et un planning d'actions doivent être élaborés avant le vote du budget. De facto, il doit faire l'objet d'une communication auprès des populations et transmis à l'ARD pour son intégration dans le programme annuel d'investissements et d'actions de la région qui fera figure à la conférence régionale d'harmonisation annuelle sous la présidence du Gouverneur.

### ◆ La mise en œuvre du programme annuel d'investissement

Le conseil municipal, avec l'appui technique de l'ARD (ingénierie de projets et le contrôle de qualité des ouvrages) constitue le maître d'ouvrage des projets du PDC. La mise en place d'une commission des marchés est de rigueur pour une conformité et une meilleure efficacité.

## 5.4 Le mécanisme de suivi évaluation

### ◆ Le suivi évaluation de la mise en œuvre

Dès lors que des programmes ou des projets sont enclenchés, il revient au comité de suivi d'assister, de veiller et de rapporter sur l'état d'avancement à chaque étape du processus afin de permettre une meilleure prise de décisions et l'atteinte des résultats (GAR).

Sous la présidence de l'exécutif local, le comité technique restreint est élargi aux présidents de commissions, cadres de concertations, partenaires et OCB pour une meilleure représentativité des acteurs de développement.

Des rencontres régulières seront organisées :

- Rencontre trimestrielle pour le suivi des projets en cours.
- Rencontre semestrielle pour le suivi de la matrice /secteur
- Rencontre annuelle pour évaluation du PIA décliné.

## VI. PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL

PROJET	DESCRIPTION	SECTEUR	LOCALISATION	COUT TOTAL EN MILLIERS DE F CFA	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	SOURCES DE FINANCEMENT
<b>AXE1: Accroissement de la productivité agricole</b>										
<b>1. Programme d'Amélioration des Systèmes de Production Agricole (PASYP)</b>										
Réhabilitation des pistes de production	facilité l'évacuation des produits agricoles (5Km)	Agriculture	Zone Walo - Fanaye	125 000			125 000			PNDL/AGERROUTE
Augmentation des superficies exploitées	réhabilitation de 5000 ha de terres	Agriculture	Walo	2 500 000		1 000 000	1 000 000	500 000		PRACAS 2
Extension des superficies exploitées	aménagement de 200 ha de terres	Agriculture	Diéri	500 000			500 000			PRACAS 2
Renouvellement des équipements agricoles	acquisition de moissonneuse, tracteurs, GMP	Agriculture	Commune	600 000			200 000	200 000	200 000	PMER/SAED-USAID
Encadrement des opérateurs pour la production de semences de qualité	organisation des opérateurs semenciers de la commune	Agriculture	Unions zone Walo	1 000	1 000					OP / Commune
Mise en place d'un centre de tri semencier	facilité et disponibilité de semence de qualité pour les producteurs	Agriculture	Fanaye	100 000		100 000				SAED - USAID
Réhabilitation de 15 magasins de stockage de riz paddy	augmentation des capacités de stockage de paddy	Agriculture	Toute la commune	90 000			30 000	30 000	30 000	Projets SAED/JICA/Partenaires
Aménagement et équipement de 5 jardins maraichers pour les femmes	amélioration des revenus des femmes et lutte contre la malnutrition	Agriculture		90 000	90 000					SAED AIDEP
Installation de 3 fermes intégrés		Agriculture	zone Diéri	300 000		100 000	100 000	100 000		
Construction d'une piste de production	désenclavement de l'axe Fanaye - Tatqui (37Km)	Elevage	Fanaye - Tatqui	925 000					925 000	PNDL/AGERROUTE



Aménagement de 4 parcelles de culture fourragère (4x 5ha)	modernisation de l'élevage à travers le système intensif	Elevage	Diéri	100 000					50 000	50 000	Commune/ ANIDA/ partenaires
Mise en défend de 600ha de terre	protection du tapis herbacé pour les organisations d'éleveurs	Elevage	Bélel Bogal - Ganarel	150 000				150 000			Commune/ SAED-AIDEP
Construction de trois aires d'abattage	respect des normes d'hygiène et de qualité alimentaire	Elevage	Fanaye - Tatqui - Dimath	60 000				20 000	20 000	20 000	PRAPS - SOGAS - Commune
Implantation de 7 parcs à vaccination	amélioration de la santé du bétail	Elevage	Bélel Bogal,	42 000	42 000						SAED/AIDEP
construction de 4 magasins de stockage d'aliments de bétail	gestion durable des aliments de soudure	Elevage	Fanaye, Ganina, Tatki et Bélel Bogal	48 000	12000	24000	12000				MEPA/SDE - Commune
Mise en place d'un quai d'embarquement de bétail	amélioration des conditions de convoyage du bétail	Elevage	Tatqui	3 000		3 000					Commune
Installation de 2 unités de conservation et de commercialisation du poisson		Pêche	Fanaye, Dimath	100 000	50 000	50 000					
Aménagement de deux fermes aquacoles	production locale de poisson pour le marché local	Pêche	Walo	34 000		17 000	17 000	17 000			ANA- Commune-PSE FJ
Aménagement d'un débarcadère	organisation de l'activité de mise à terre	Pêche	Thiengaye	15 000				15 000			Commune



Sensibilisation des acteurs sur l'importance du respect des normes et réglementations en matière de pêche	la pêche des alvins et autres est abandonné	Pêche	Walo	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	OP / Commune
Modernisation des équipements de pêche	renouvellement du parc piroguier	Pêche	Walo	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	Commune/ Ministère
<b>SOUS TOTAL PROG 1</b>				<b>5 809 000</b>	<b>5 809 000</b>	<b>195 000</b>	<b>1 295 000</b>	<b>2 169 000</b>	<b>925 000</b>	<b>1 225 000</b>	
<b>2. Programme de Développement de l'Entreprenariat Rural et de l'Offre de Service (PDEROS)</b>											
Mise en place d'une mini rizerie	transformation de la production sur place	Agriculture	Fanaye	10 000	10 000		10 000				SAED/ Projet- USAID - Commune
Mise en place d'une unité de transformation des produits agricoles	amélioration considérable du revenu des femmes et valorisation de la production agricole locale	Agriculture	Fanaye	80 000	80 000		80 000				Commune - OP - DER - SAED/ FAI Genre - GIZ
Implantation de 2 unités de transformation de lait	valorisation du surplus de production de lait	Elevage	Fanaye, Dimath	100 000	100 000	50 000					Enda Energie, SAED/Projet
construction de 144 cantines sur le site du marché de Fanaye	amélioration du cadre d'exercice des commerçants et sécurisation des lieux	Commerce	Fanaye	144 000	144 000	44 000	50 000				Commune - SAED/AIDEP
construction de 30 cantines et souks	élargissement de l'offre de services aux commerçants	Commerce	Dimath	30 000	30 000						Commune - PNDL
Aménagement du marché de Tatqui	amélioration du cadre d'exercice des femmes en activité	Commerce	Tatqui	7 000	7 000	7 000					Commune - SAED/AIDEP

Construction de Hall de marchés	Rénover les marchés en cours	Commerce	Ganina, Dimath et Ndieurba	21 000	7 000	7 000	7 000	7 000		Commune/ Partenaires
Commerce et Artisanat	construction d'un village artisanal	Artisanat		100 000		100 000				Commune/ Etat/Chambre des métiers
Mise en place de système de collecte et d'évacuation des ordures ménagères	salubrité du village de Fanaye est	Hygiène	Fanaye	10 000		10 000				Commune/ partenaires
Mise en place d'un GIE de jeunes sortants des CFP pour l'entretien et la maintenance du réseau électrique communal	le réseau électrique est remis à l'état et fonctionnel	Energie	Commune	15 000				5 000	5 000	SENELEC
<b>SOUS TOTAL PROG 2</b>				<b>517 000</b>	<b>108 000</b>	<b>177 000</b>	<b>222 000</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>	
<b>TOTAL AXE 1</b>				<b>6 326 000</b>	<b>303 000</b>	<b>1 472 000</b>	<b>2 391 000</b>	<b>930 000</b>	<b>1 230 000</b>	
<b>AXE 2: Offre de services de qualité propice à un développement durable</b>										
<b>3. Programme d'amélioration de l'offre de services sociaux de base (PAOSS)</b>										
Electrification solaire de 20 écoles élémentaires	amélioration des conditions de travail	Education	zones Walo et Diéri	100 000			40 000	30 000	30 000	Commune - DPPE/ partenaires
Organisation de campagne de sensibilisation pour la préscolarisation et la scolarisation des enfants	Campagne de sensibilisation organisée avant le démarrage de chaque année scolaire	Education	territoire communal	4 000		1 000	1 000	1 000	1 000	Commune -APE-IDEN

Organisation de campagne de sensibilisation pour la poursuite des études des garçons dans le moyen secondaire	campagne de sensibilisation pour conscientiser les jeunes garçons à poursuivre leurs études	Education	territoire communal	4 000		1 000	1 000	1 000	1 000	Commune APE - IDEN
Aménagement de 15 jardins scolaires	jardins de chaque village abritant une école pour contribuer à l'alimentation des cantines	Education	Diéri et Walo	45 000			15 000	15 000	15 000	Commune - Yelitaree- Kawloor- Le Partenariat
Construction de 15 cantines scolaires	réduction de la transhumance et l'abandon des enfants en âge d'être scolarisé	Education	Diéri et Walo	60 000			20 000	20 000	20 000	Commune/ Yelitaree/ partenaires
Travaux de grosses réparations dans les écoles élémentaires	remise à l'état des salles des classes: mur, portes et fenêtres	Education	territoire communal	20 000			20 000	20 000		Commune - IDEN - ONG LE Partenariat
Construction d'une école maternelle (case des tous petits)	promotion de la scolarisation et de l'éducation à la citoyenneté	Education		25 000				25 000		Commune/ ANCTP/ partenaires
Réparation de 1276 table-bancs	amélioration des conditions d'apprentissage	Education	territoire communal	25 000	13 000	12 000				Commune/ DPPE/ partenaires
Redynamisation des organes de gestion de infrastructures scolaires	léthargie et manque de dynamisme des CGE	Education	territoire communal	1 000			1 000			Commune
Aménagement de 53 rampes d'accès dans les écoles et structures sanitaires	prise en compte des personnes à mobilité réduite	Education- Santé	territoire communal	13 250			6 000	7 250		Commune/ Ministères/ partenaires
Mise en place d'une bibliothèque communale	incitation des élèves à la lecture	Education	Fanaye	9 000			3 000	3 000	3 000	Commune/ DPPE/projet Lecture pour Tous/ partenaires

Réhabilitations de 30 salles de classe	Réhabilitations de 30 salles de classe	Education	territoire communal	90 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	Commune/Etat/Partenaires
Mise en place de points d'eau dans 30 écoles élémentaires	Mise en place de points d'eau dans 30 écoles élémentaires	Education	territoire communal	15 000	10 000	10 000	10 000	5 000	5 000	Commune/Etat/Partenaires
Appui en équipement de 26 daaras traditionnels (construction de hangar et dortoirs)	Appui en équipement de 26 daaras traditionnels (construction de hangar et dortoirs)	Education	territoire communal	30 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	Commune/Etat/Partenaires
Mise en place d'une bibliothèque communale	Mise en place d'une bibliothèque communale	Education	Fanaye	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	Commune/Etat/Partenaires
Construction de 4 salles de classes pré scolaire	Construction de 4 salles de classes pré scolaire	Education	Dialmathie 2, Fanaye 2, Niakwar, Ndieurba	36 000	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000	Commune/Etat/Partenaires
Construction et équipement de 30 salles de classes pour l'élémentaire	Construction et équipement de 30 salles de classes pour l'élémentaire	Education	territoire communal	270 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	Commune/Etat/Partenaires
Construction de 12 murs de clôture	Construction de 12 murs de clôture	Education	territoire communal	144 000	48 000	48 000	48 000	48 000	48 000	Commune/Etat/Partenaires
Construction et équipement de 06 blocs administratifs pour les écoles	Construction et équipement de 06 blocs administratifs pour les écoles	Education	territoire communal	84 000	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000	Commune/Etat/Partenaires
Création de 03 écoles franco-arabes	Création de 03 écoles franco-arabes	Education	territoire communal	60 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	Commune/Etat/Partenaires
Construction de 12 latrines à 4 box avec borne fontaine et rampe	Construction de 12 latrines à 4 box avec borne fontaine et rampe	Education	territoire communal	48 000	16 000	16 000	16 000	16 000	16 000	Commune/Etat/Partenaires

Construction et équipement d'un collège	Construction et équipement d'un collège	Education	Tatqui	-									Commune/Etat/ Partenaires
Construction d'un forage	amélioration des conditions d'accès à l'eau potable	Hydraulique	Ganda	120 000						60 000	60 000		OFOR
Construction de 5 châteaux d'une capacité de 100m3	augmentation des capacités d'approvisionnement en eau potable	Hydraulique	Fanaye, Dimath, Wendou Old, Fété Dounde	225 000				225 000					PUDC
Raccordement de 20 hameaux	Extension de 40 km linéaires de réseau	Hydraulique	Zone Diéri	35 000							35 000		Commune/ OFOR
Construction de mini-station de potabilisation	amélioration de la qualité de l'eau de boisson	Hydraulique	Kayi, Wouro Mama Baidy et Wouro Samba Gnorel	30 000				10 000			10 000		Commune/ OFOR
Construction d'un forage	facilitation de l'accès à l'eau pour les personnes et le bétail	Hydraulique	Bélel Bogal	83 000					83 000				SAED/AIDEP
Renforcement des moyens d'intervention de l'ASUFOR	l'ASUFOR est opérationnel et assure ses services	Hydraulique	Fanaye	2 000				1 000			1 000		Commune
Construction de 2 forages avec un réseau de 68 km		Hydraulique	Zones Téthinéjji et niourkaly	300 000					150 000				Commune/ OFOR/AICHA/ Partenaires
Construction de 03 mini-station de potabilisation		Hydraulique	Kahi, Wouro Mama Baidy et Wouro Samba Ndiorel	30 000				10 000					Commune/ OFOR/AICHA/ Partenaires

Entretien du réseau de l'AEP et renouvellement des équipements		Hydraulique	Thiangaye, Dimat, Wouro alsény, Fanaye walo, Fanaye diéry, Tatki, Binguél séno	300 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	Commune/ OFOR/AICHA/ Partenaires
extension du réseau hydraulique de 200 Km		Hydraulique	Médina chérif, Ganima, Ganarél Lodé, Bélél Bogal, Léréyel	2 000 000	500 000	500 000	500 000	1 000 000	1 000 000	Commune/ OFOR/AICHA/ Partenaires
Amélioration de la couverture en latrines	programme de construction de latrines pour 200 ménages	Assainissement	territoire communal	20 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	Commune/ AGETIP/ partenaires
Mise en place d'un système de collecte et de traitement des eaux usée	Camion de vidange et station de lagunage	Assainissement	Fanaye & environs	100 000					50 000	Commune/ ONAS/ partenaires
Aménagement d'une décharge municipale	identification et aménagement de site de décharge contrôlée	Assainissement	Fanaye	9 000	9 000					Commune/BH/ partenaires
mise en place de 3 GIE CETOM	organisé le système de collecte à travers la mise en place de 3 GIE tests	Assainissement	Fanaye	7 500	7 500					Commune / BH/Lux Dev/ partenaires
Aménagement d'un déversoir des eaux pluviales vers le fleuve		Assainissement	Thiangaye	50 000	50 000					Commune/ partenaires
Création d'un collecteur des eaux pluviales venant du Diéri		Assainissement	Fanaye-Dimath-Diagnoum	150 000					150 000	Commune/ partenaires

Réhabilitation et relèvement du plateau techniques de 7 postes de Santé		Santé	Fanaye, Thiangaye, Dimath, Diagnoum, Ndieurba, Ganina, Tatqui, Lodé	180 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	Commune/ partenaires
Construction de 10 blocs de toilette dans les cases de santé		Santé	dar salam, fanaye walo, dimat walo, déguembéré, salindé, bélé bogal, lodé, féto dondou	20 000	6 000	8 000	6 000	6 000	6 000	Commune/ partenaires
Construction et équipement de 2 postes de santé		Santé	Ganina et Salindé Fanaye	100 000	50 000	50 000	50 000	50 000	Commune/ partenaires	
construction d'un centre de santé		Santé	Fanaye	250 000				250 000	Commune/ partenaires	
Acquisition d'un corbillard et 2 ambulances		Santé	fanaye, dimat	58 000	20 000	18 000	20 000	20 000	Commune/ partenaires	
Acquisition de 40 lits et 2 d'échographes		Santé	territoire communal	18 000	8 000	5 000	5 000	5 000	Commune/ partenaires	
Construction et équipement de 6 cases de santé		Santé	soussane, niourcali, médina khairy, nila, ganarel, tathinéjji	90 000	30 000	30 000	30 000	30 000	Commune/ partenaires	
Construction de 4 murs de clôture des postes de santé	Clôture de 400m linéaire par PS	Santé	diagnoum, ndieurba, tatki, ganina	28 000	14 000	14 000	14 000	14 000	Commune/ partenaires	
Electrification solaire 2 postes et 6 cases de santé	Acquisition d'un package de kit solaire pour les structures sanitaires	Santé	territoire communal	40 000	10 000	10 000	10 000	20 000	Commune/ Partenaires	

Construction des murs de clôture de 4 aires de jeu	sécurisation des aires de jeu	Sport	Ndieurba, Dimath, Thiangaye, Tatki et Saldé Fanaye	40 000		10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	Commune/ Ministères/ partenaires
Construction d'un stade municipal	relevé le plateau sportif des jeunes de la commune	Sport	Fanaye	250 000					250 000		Commune/ ADM/ partenaires
Construction de salles de spectacle	mise à disposition des jeunes de salles de loisirs	Culture	Ndieurba, Dimath et Tatki	45 000					45 000		Commune/ ADM
Aménagement de 4 plateaux multifonctionnels	Espace de pratique de sport (foot ball, basket, hand ball) soumis à une gestion communautaire	Sport	Fanaye, Dimath, ndieurba, tatki	80 000	20 000	40 000	20 000				Commune/ Partenaires
Construction d'un Espace de jeunes	mise à disposition des jeunes d'une salle de loisirs	Jeunesse	Fanaye	60 000			60 000				Commune/ partenaires
<b>SOUS TOTAL PROG 3</b>				<b>5 828 750</b>	<b>1 140 500</b>	<b>1 552 000</b>	<b>2 368 000</b>	<b>568 250</b>	<b>200 000</b>		

#### 4. Programme d'Amélioration du Cadre de vie (PAC)

Lotissement et viabilisation des parcelles	étude technique, mise en œuvre viabilisation du cadre de vie	Urbanisme et habitat	Commune	15 000			15 000				Commune - Service Urbanisme
Sensibilisation des populations sur les normes de construction	les populations de la commune ont pris connaissance des normes d'urbanisme	Urbanisme et habitat	Commune	1 000		1 000					Commune
Construction d'une gare routière	gestion du trafic routier du transport en commun	Transport	Fanaye	50 000			50 000				Commune
Réalisation de 70 km reliant Fanaye-Tatki-Ganina	Construction de piste de désenclavement	Transport	Fanaye-Tatki-Ganina	1 750 000	1 750 000						PACASEN rural
Réalisation d'une de 30 km reliant Tatki-Widou	Construction de piste de désenclavement	Transport	Tatki-Widou	750 000			750 000				PACASEN rural



Construction de piste de désenclavement	Transport	Tatki-Widou	750 000		750 000				PACASEN rural
Construction de piste de désenclavement	Transport	Zone Walo	375 000	375 000					PACASEN rural
Amélioration de l'éclairage public	Energie		2000	2000					Commune
Promotion de l'énergie pour l'éclairage public des villages de l'axe goudron et du Diéri	Energie		50 000	25000	25000				SEN/ELEC/ ANER
<b>SOUS TOTAL PROG 4</b>			<b>2 993 000</b>	<b>2 152 000</b>	<b>26 000</b>	<b>815 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

#### 5. Programme de Renforcement des Capacités des Acteurs Territoriaux (PRECAT)

Renforcement des capacités des leaders associatifs	100 leaders associatifs sont outillés pour mieux manager leurs organisations	Jeunesse	Commune	10 000	10 000				Commune - ONFP- GIZ
Renforcement des capacités des femmes en transformation des produits agricoles	100 femmes sont formées dans les techniques de transformation du riz, de l'oignon, et des fruits et légumes	Promotion féminine	Commune	12 000	12 000				Commune ; GIZ
Promotion d'activités économiques sensibles au genre	identification des niches et créneaux porteurs sensibles au genre	Promotion féminine	Commune	3 000	3 000				Commune - GIZ Genre
Mise en place d'un incubateur de MPMER/F	appui conseil à la dynamique économique locale portée par les femmes	Promotion féminine	Commune	100 000				100 000	Commune - SAED/FAI Genre
Facilitation aux GPF d'accéder au crédit	mise en place de fonds de garantie	Promotion féminine	Commune	10 000	10 000				Commune - FNPEF

Renforcement des capacités des artisans locaux	les artisans locaux accèdent à la nouvelle technologie dans leurs domaines respectifs	Artisanat	Commune	5 000		5 000				Commune - GIZ - 3FPT - Chambre de métiers
Formation des jeunes aux métiers des énergies renouvelables (énergie solaire)	50 jeunes diplômés ont été capacités en énergie solaire	Artisanat-Insertion Professionnelle	Commune	7 000		7 000				Commune - GIZ
Formation des personnes à mobilité réduite dans des niches et créneaux porteurs	50 jeunes personnes à mobilité réduite disposent de métiers conformes à leurs états physiques	Insertion sociale	Commune	5 000		5 000				Commune - Handicap International;
Renforcement des capacités des acteurs territoriaux sur le développement économique local (DEL)	100 acteurs sont bien sensibilisés sur la stratégie DEL et ses impacts	Economie locale	Commune	3 000		3 000				PNDL
Sensibilisation et l'orientation des ressortissants sur les investissements économiques	les migrants sont encouragés dans leur stratégie de reconversion	Migration	Commune	2 000		2 000				Commune/OIM
Accompagnement de la diaspora dans les investissements économiques	institution d'un bureau d'information économique	Migration	Commune	2 500		2 500				Commune - ARD
<b>SOUS TOTAL PROG 5</b>				<b>159 500</b>	<b>10 000</b>	<b>44 000</b>	<b>5 500</b>	<b>0</b>	<b>100 000</b>	
<b>TOTAL AXE 2</b>				<b>8 981 250</b>	<b>3 302 500</b>	<b>1 622 000</b>	<b>3 188 500</b>	<b>568 250</b>	<b>300 000</b>	
<b>AXE 3: Gouvernance partenariale et environnement</b>										
<b>6. Programme de Renforcement de la bonne Gouvernance</b>										

Elaboration d'un manuel de procédures	les procédures sont circonscrites dans un manuel	Gouvernance	Mairie de Fanaye	5 000		5 000		5 000				Commune
Formation du personnel municipal sur les techniques d'archivage	la conservation des différents dossiers (fonciers, état civil et marchés publics) est sensiblement améliorée	Gouvernance	Mairie de Fanaye	3 000		3 000						PAMEC -
Mise en place un plan de recouvrement des impôts locaux	recouvrement des recettes de la commune sont améliorées	Gouvernance	Mairie de Fanaye	5 000		5 000						Commune
Informatisation de l'état civil	les actes d'état civil sont mieux gérés	Gouvernance	Mairie de Fanaye	15 000		10 000	5 000					Commune
Organisation d'un forum des partenaires	mobilisation des financements des projets	Gouvernance	Fanaye	25 000			25 000					Commune
Construction et équipements du bureau foncier	bureau foncier dédié fonctionnel	Foncier	Commune	5 000	5 000							SAED/AIDEP
Ouverture d'une radio communautaire	Recherche de partenaires pour l'ouverture de la radio	Communication	Fanaye	30 000		30 000						Commune/ Partenaires
Mise en place d'un système d'information foncière (SIF)	disponibilité de l'information foncière de la commune	Foncier	Commune	5 000	5 000							SAED/AIDEP
Mise en place des CVD et CVD et animation du CCPSD intégrant les GTC	disponibilité de la situation sur les personnes éligibles à la bourse familiale	Gouvernance	Mairie de Fanaye	2 000	2 000							Commune
<b>SOUS TOTAL PROG 6</b>				<b>95 000</b>	<b>12 000</b>	<b>53 000</b>	<b>30 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>7. Programme de Renforcement du Marketing Territorial, du Partenariat et de l'Environnement (PREMAT/PE)</b>												

Valorisation de la berge de Thiangaye	exploitation des opportunités touristiques	Culture et Tourisme	Thiangaye	30 000				30 000				Commune/Ministères
Construction de campement touristique intégré	élargissement de l'offre touristique	Culture et Tourisme	Zone Walo	50 000				50 000			50 000	SRT- UFR CRAC
Valorisation de l'artisanat local	organisation annuelle d'une foire artisanale locale	Culture et Tourisme	Commune	15 000				15 000				Commune - Chambre de métiers; APDA
Identification des sites d'internet touristique	élaboration d'un répertoire des sites d'intérêt touristique	Culture et Tourisme	Commune	3 000				3 000				Commune
Inventaire du patrimoine matériel et immatériel	étude sur la patrimoine culturel matériel et immatériel	Culture et Tourisme	Commune	3 000				3 000				Commune
Mise en place d'une radio municipale	information continue des populations et autres acteurs sur les activités de la commune	Culture et Information	Fanaye	30 000				10 000			10 000	Commune -Projet S
Création du site web de la commune	large diffusion des opportunités d'investissements à Fanaye	Information-Communication	Fanaye	2 000				1 000			1 000	Commune / ADM
Reboisement des réserves sylvo-pastorales	campagne de reforestation	Environnement	zones Walo et Diéri	10 000				10 000				Commune/AIDEP/REF
Création d'une pépinière communale	Espace dédié à une pépinière pour alimenter les espaces verts	Environnement	territoire communal	10 000								FEM
Création et réhabilitation de 200 Km de pare-feu	En rapport avec le conseil départemental et les organisations d'éleveurs identifier et réaliser les pare-feu	Environnement	territoire communal	10 000				5 000			5 000	CD de Podor

Aménagement et réhabilitation de la berge	Nettoisement de la berge et installation d'EVC avec la main d'œuvre locale	Environnement	Thiangaye	7 000	-	7 000					FEM
Aménagement de 2 places publiques	Avec implication des CVD et la main d'œuvre locale, installer des Espaces Verts Communautaires	Environnement	Fanaye et Dimath	20 000	10 000	10 000					Commune
Aménagement d'une digue de protection de 2 km contre les inondations	Solliciter l'Etat pour une protection des espaces d'habitation	Environnement	Fanaye Walo	500 000	250 000	250 000					Etat
<b>SOUS TOTAL PROG 7</b>				<b>690 000</b>	<b>265 000</b>	<b>292 000</b>	<b>67 000</b>	<b>6 000</b>	<b>60 000</b>		
<b>TOTAL AXE 3</b>				<b>785 000</b>	<b>277 000</b>	<b>345 000</b>	<b>97 000</b>	<b>6 000</b>	<b>60 000</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>16 092 250</b>	<b>3 882 500</b>	<b>3 439 000</b>	<b>5 676 500</b>	<b>1 504 250</b>	<b>1 590 000</b>		

TOUT SAVOIR SUR L'ARD



83, route de Khor Sor, Saint-Louis- SENEGAL



(+221) 33 961 77 67



ard-sl@ardsaintlouis.org



[www.ardsaintlouis.org](http://www.ardsaintlouis.org)



